

Mettre Fin à la Violence Envers les Enfants : Six Stratégies d'action

#ENDviolence



Photo de couverture :

© UNICEF/NYHQ2012-2287/Markisz

Aide à l'édition/conception/production par WITTER ventures en collaboration avec La Section de la protection de l'enfance de l'UNICEF et ses partenaires.

© Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF),
Septembre 2014

ISBN: 978-92-806-4795-2

La reproduction de toute ou partie de cette publication est sujette à autorisation et sera accordée gratuitement aux établissements d'enseignement et aux organisations à but non lucratif. Toute correspondance ou demande d'autorisation doit être adressée à :

UNICEF

Child Protection Section Programme Division
3 United Nations Plaza, New York, NY 10017, USA

Tél. : +1 (212) 326-7000

E-mail : childprotection@unicef.org

Les appellations employées dans cette publication n'impliquent aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières. Les drapeaux utilisés dans cette publication ne sont présentés qu'à titre d'information générale. Toutes les précautions voulues ont été prises par l'UNICEF pour vérifier les informations contenues dans cette publication.

Table des matières

I. Introduction

Les stratégies pour ceux qui ont le pouvoir d'agir

II. Champ d'application

Six stratégies d'action pour prévenir et combattre la violence envers les enfants

III. Études de cas

Les programmes efficaces

Les approches indirectes pour prévenir la violence envers les enfants

IV. Conclusion

Recommandations

#ENDVIOLENCE : RENDRE VISIBLE L'INVISIBLE

L'UNICEF a lancé #ENDviolence en 2013. L'initiative repose sur le consensus public croissant sur le fait que la violence envers les enfants ne peut plus être tolérée et ne peut être éliminée que grâce aux efforts collectifs des citoyens, des décideurs, des gouvernements et des parties prenantes internationales.

#ENDviolence : les objectifs

- Sensibiliser le public au fait que la violence envers les enfants est partout. Elle se produit de manière dissimulée ou visible en fonction des normes sociales et culturelles.
- Impliquer le public et susciter l'action. Encourager les individus à rejoindre des mouvements globaux, nationaux ou locaux pour mettre fin à la violence, et organiser des actions là où il n'y en a pas.
- Renforcer les comportements culturels et les normes sociales favorables à la non-violence.
- Encourager les idées nouvelles et innovantes et la réflexion pour combattre la violence envers les enfants.

Impact en termes de données et de dynamique

- #ENDviolence a pris de l'ampleur dans le monde, grâce à une solide couverture médiatique numérique, écrite et radiotélévisée et une forte présence sur les réseaux sociaux dans plus de 190 pays dans toutes les régions. À ce jour, le hashtag #ENDviolence a été utilisé plus de 20 millions de fois rien que sur Facebook.
- Environ 70 pays de toutes les régions du monde ont officiellement rejoint #ENDviolence, en renforçant leurs efforts pour identifier, suivre et signaler la violence envers les enfants sous toutes ses formes – sexuelle, physique et morale – à la maison, à l'école et au sein des communautés en général.
- Les programmes sont renforcés pour prévenir la violence. Cela passe par des actions de sensibilisation à la protection des enfants qui subissent les violences avec l'aide de centres de services intégrés, des lignes d'assistance téléphonique pour les enfants, et des services de soutien et d'information pour les familles. Les pages du portail numérique www.unicef.org/endviolence ont généré des millions de vues.

**PARTICIPEZ À LA CAMPAGNE #ENDVIOLENCE VIA
LE HASHTAG ET WWW.UNICEF.ORG/ENDVIOLENCE**

L'objectif

L'objectif de ce rapport est simple et pressant : il s'agit de présenter aux décideurs et aux acteurs concernés des stratégies permettant de prévenir et de combattre la violence dans la vie des enfants.

La définition de la violence par l'UNICEF est celle de l'Article 19 de la Convention relative aux droits de l'enfant (CRC), à savoir « toute forme de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, d'abandon ou de négligence, de mauvais traitements ou d'exploitation, y compris la violence sexuelle, pendant que l'enfant est sous la garde de ses parents ou de l'un d'eux, de son ou ses représentants légaux ou de toute autre personne à qui il est confié¹ ».

Ce rapport présente des interventions de lutte contre les violences interpersonnelles (morales, physiques et sexuelles) envers les enfants à la maison, à l'école, au travail, dans la communauté en général et au sein des espaces sociaux créés par les technologies mobiles et en ligne. Le rapport ne porte pas sur les violences qui ont lieu dans les situations de catastrophes naturelles ou de conflits armés. Dans ces situations, les violences relèvent de l'action humanitaire et sont traitées dans d'autres rapports². Toutefois, beaucoup des approches décrites ici s'appliquent aux situations humanitaires.

Introduction :

les stratégies pour ceux qui ont le pouvoir d'agir

Nous avons tous été enfants. Nous avons tous cela en commun. Beaucoup d'entre nous ont des enfants ou sont impliqués dans la vie des enfants d'une manière ou d'une autre. Nous voulons que les enfants puissent grandir en étant heureux, en bonne santé, forts et productifs. Nous voulons qu'ils s'épanouissent. Les enfants sont à la fois le présent et le futur. Ils représentent la prochaine génération de parents, grands-parents, aidants familiaux, enseignants, médecins, policiers, juges, responsables communautaires, responsables religieux, politiciens et décideurs. La manière dont nous traitons la violence touchant les enfants aujourd'hui aura des conséquences directes sur les familles et sociétés futures. Nous devons préserver l'intégrité des enfants aujourd'hui et dans le futur.

L'universalité

La violence dans la vie des enfants peut prendre des formes directes et indirectes. Dans les deux cas, son impact est dévastateur. Jour après jour, des enfants sont exposés aux violences domestiques perpétrées envers d'autres membres de la famille à la maison. **Chaque année, environ 6 enfants sur 10 âgés de 2 à 14 ans, soit près d'un milliard d'enfants dans le monde, subissent régulièrement des châtiments corporels de la part de leurs aidants familiaux³.** Aucun enfant n'est à l'abri. L'exposition aux risques de violence s'étend au-delà de tout critère d'âge, de sexe, de religion, d'origine ethnique, de handicap, de statut socio-économique, d'orientation sexuelle et/ou d'identité et d'expression sexuelles.

Une optique sexospécifique

Des approches axées sur la problématique homme-femme sont nécessaires pour réduire le risque d'exposition des enfants à la violence, prendre en compte les besoins spécifiques en matière de soins et de soutien. Les discriminations sexistes sont non seulement la cause de nombreuses formes de violence envers les filles, mais elles contribuent également à une grande négligence de la violence envers les filles et à son acceptation en tant que norme sociale. Les auteurs des violences restent souvent impunis et les filles sont souvent dissuadées de s'exprimer et de demander des soins, un appui et une protection. Bien que ces problèmes soient plus prononcés dans la vie des filles, de nombreuses formes de violence envers les garçons sont également passées sous silence, souvent à cause de problèmes de stigmatisation et de honte.

L'impact

L'impact de ces violences envers les enfants peut durer toute la vie, et même se transmettre d'une génération à l'autre. Lorsque les jeunes sont exposés à la violence, la probabilité qu'ils en soient ensuite victimes et qu'ils agissent eux-mêmes violemment une fois adultes est accrue⁴. Une victime de violences peut devenir bourreau. **Mais la violence n'est pas inévitable. Nous pouvons et devons briser son cycle.**

Les recherches ont démontré que la violence pouvait avoir un impact négatif sur la réussite et les résultats scolaires d'un enfant, ce qui peut avoir des conséquences économiques à long terme, notamment la pauvreté⁵. L'exposition précoce à la violence peut altérer le développement du cerveau et est associée à divers problèmes de santé mentale⁶. La violence peut provoquer chez les enfants des problèmes graves et à long terme en matière de santé physique, sexuelle et reproductive, et de bien-être psychologique⁷. La violence est néfaste sous toutes ses formes ; dans les pires cas, elle peut être fatale.

SECRETARY-GENERAL'S
AGAINST CHILDREN



VIOLENCE AGAINST CHILDREN IN THE WORKPLACE

Across all regions,
violence – physical,
sexual and
psychological – affects
many millions of
children who are
working both legally
and illegally.

...edis (cigarettes) in 24 hours. I didn't
used to beat me up and I was in

UNITED NATIONS
STUDY ON VIOLENCE



« La violence engendre la violence. On sait qu'un enfant victime de mauvais traitements est plus susceptible de considérer la violence comme normale, voire acceptable... et plus susceptible de perpétuer la violence envers ses propres enfants par la suite. Si le traumatisme lié à la violence sociétale chez les enfants n'est pas pris en charge, nous ouvrons la porte à des problèmes qui peuvent durer à vie... et entraîner des attitudes négatives pouvant se transmettre entre générations⁸ ».

- Le Directeur général de l'UNICEF Anthony Lake (février 2014).

Ce qui peut être fait

Ce rapport indique ce que nous pouvons faire pour lutter contre la violence, parce que nous avons tous le pouvoir d'agir. Il s'adresse principalement aux individus qui ont le pouvoir de faire changer les choses de manière durable à grande échelle : les décideurs, les responsables gouvernementaux et les donateurs.

Ce rapport présente des stratégies tirées des décennies d'expérience de l'UNICEF, et inspirées par nos principaux partenaires, notamment l'Organisation mondiale de la Santé⁹ et l'étude du Secrétaire général des Nations Unies sur la violence contre les enfants¹⁰. Le rapport comporte des études de cas dans le monde entier illustrant l'impact que peuvent avoir des stratégies de prévention et d'intervention bien conçues pour la réduction de la prévalence et de l'impact de la violence envers les enfants. Nombre d'entre elles ont permis d'obtenir des résultats non négligeables en un temps relativement court.

Pour plus d'informations :

Ressources générales (Publications, Outils, Multimédia)

http://www.unicef.org/protection/57929_57987.html UNICEF Child Protection



CACHÉE SOUS NOS YEUX : UNE ANALYSE STATISTIQUE DE LA VIOLENCE ENVERS LES ENFANTS¹¹

Dix données sur la violence envers les enfants

1. En 2012 seulement, presque 95 000 enfants et adolescents de moins de 20 ans ont été victimes d'homicide, soit près d'une victime d'homicide sur 5 cette année-là.
2. Dans le monde, environ 6 enfants sur 10 âgés de 2 à 14 ans (soit près d'un milliard) subissent des châtements corporels infligés régulièrement par les personnes qui s'occupent d'eux.
3. Près d'un élève sur trois âgé de 13 à 15 ans dans le monde affirme avoir participé à une ou plusieurs bagarres physiques au cours de l'année écoulée.
4. Dans le monde, plus d'un élève sur trois âgé de 13 à 15 ans subit au moins un acte d'intimidation de manière régulière.
5. Environ un adolescent de 13 à 15 ans sur trois en Europe et en Amérique du Nord a admis avoir intimidé d'autres élèves à l'école au moins une fois au cours des deux derniers mois.
6. Parmi les filles âgées de 15 à 19 ans dans le monde, près d'un quart (près de 70 millions) ont affirmé avoir été victimes d'une forme de violence physique ou une autre depuis l'âge de 15 ans.
7. Environ 120 millions de filles dans le monde (environ une sur dix) ont subi des rapports sexuels forcés ou d'autres actes sexuels forcés à un moment de leur vie. Les garçons sont également en position de risque, mais on ne dispose pas d'estimation mondiale à cause de l'absence de données comparables dans la plupart des pays.
8. Dans le monde, près d'une adolescente sur trois âgée de 15 à 19 ans (84 millions) a été victime de violences morales, physiques et/ou sexuelles commises par son mari ou partenaire.
9. Environ 3 adultes sur 10 dans le monde pensent que le châtement corporel est nécessaire pour élever ou éduquer correctement un enfant.
10. Près de la moitié des filles de 15 à 19 ans dans le monde (environ 126 millions) pensent qu'il est parfois justifié qu'un mari ou un partenaire frappe ou batte sa femme.

Remarque : ces estimations se fondent sur un sous-ensemble de pays disposant de données portant sur 50 pour cent ou plus de leur population d'enfants et d'adultes dans les catégories d'âge respectives.

Sources : Données mondiales de l'UNICEF, 2014, sur la base d'Enquêtes démographiques et sanitaires (EDS), d'Enquêtes mondiales sur la santé des élèves en milieu scolaire (GSHS), de l'Étude HBSC sur les comportements en matière de santé des enfants en âge d'aller à l'école, d'Enquêtes en grappes à indicateur multiple (MICS), d'autres enquêtes nationales et d'autres études pertinentes. Les données sur la population proviennent de *Perspectives de la population mondiale : la révision de 2012*, édition CD-ROM, de la Division de la population, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, New York, 2013.

Pourquoi maintenant Suite à l'étude mondiale sans précédent développée en 2006 par le Secrétaire général des Nations Unies au sujet de la violence à l'encontre des enfants¹², le domaine de la prévention de la violence a commencé à développer des données et à recueillir des informations afin de réunir un ensemble massif et crucial de données. Les conséquences de la violence au cours de la petite enfance peuvent être difficilement réversibles et avoir un impact négatif sur la productivité future des enfants et leur capacité à nouer des relations. Les responsables sont donc particulièrement conscients des preuves croissantes liant exposition à la violence et impact sur le développement du cerveau des enfants en bas âge. Il a également été démontré que certaines interventions permettent de réduire les effets néfastes subis par les enfants, et un grand nombre d'études signalent les coûts considérables de l'absence d'action¹³.

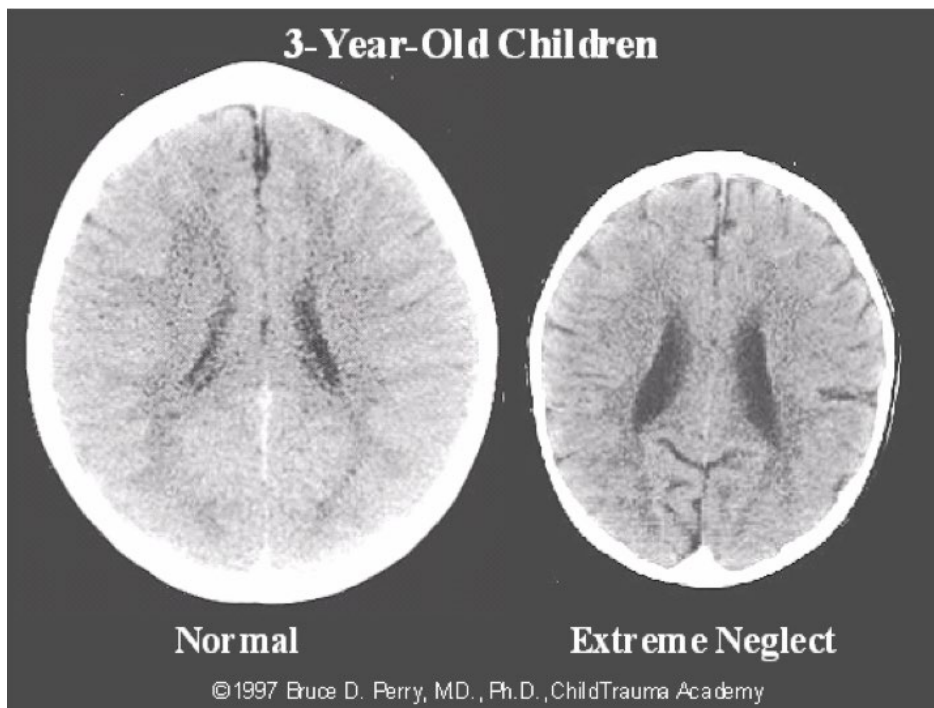
Évaluer ce qui fonctionne Pour la première fois, des investissements importants sont réalisés pour évaluer ce qui fonctionne ou non. Mais il faut aller encore plus loin.

Les coûts économiques À partir d'une analyse méthodique des connaissances actuelles sur la prévalence des violences physiques, sexuelles et morales et de leurs conséquences dans la vie des enfants, une étude récente de l'UNICEF a développé un modèle pour estimer les coûts directs et indirects de la maltraitance des enfants en Asie de l'Est et Pacifique. **L'étude a révélé que le coût économique de la maltraitance des enfants sur une année (2004) pouvait avoir été de 150 à 160 milliards de dollars des É.-U., soit environ deux pour cent du PIB de la région.** Par rapport aux autres problèmes sociaux et sanitaires, le coût de la maltraitance des enfants est ainsi loin d'être négligeable : il existe un solide argument économique en faveur de sa prévention¹⁴. De plus, une étude menée aux États-Unis a révélé que les coûts totaux estimés pour toute la vie d'une seule année de cas confirmés de maltraitance des enfants (maltraitance physique, sexuelle, maltraitance et négligence psychologique) s'élevaient à environ 124 milliards de dollars des É.-U.¹⁵.

Stress toxique Le stress toxique et l'exposition à la violence et à la maltraitance au cours de la petite enfance ont un impact à vie. Le stress toxique a lieu lorsqu'un nourrisson ou un jeune enfant subit des violences, de la maltraitance, une négligence chronique et des difficultés multiples qui perturbent le processus de développement du cerveau et ont des effets néfastes sur la santé, l'apprentissage et le comportement¹⁶.

« Plus les enfants ont subi d'expériences défavorables, plus ils sont exposés au risque de retards de développement et plus tard de problèmes de santé, notamment les maladies cardiaques, le diabète, l'abus de substances, et la dépression. Les recherches indiquent également que des liens fondés sur le soutien et l'attention avec des adultes bienveillants aussi tôt que possible dans la vie peuvent permettre de prévenir ou de remédier aux effets néfastes de la réaction au stress toxique ».

- Centre de développement de l'enfant, Université Harvard¹⁷.



Ces images illustrent l'impact négatif de la négligence sur le cerveau en développement. La tomographie par ordinateur à gauche correspond à un enfant de trois ans en bonne santé avec une taille de tête dans la moyenne. L'image de droite est celle d'un enfant de trois ans souffrant de privation sensorielle et de négligence grave.

Le cerveau de l'enfant négligé est clairement plus petit que la moyenne et son cortex présente un développement anormal. Ces images sont issues d'études menées par une équipe de chercheurs de la Child Trauma Academy dirigée par le Dr Bruce D. Perry. (Réimprimé avec autorisation)¹⁸

Agissez maintenant

La violence n'est pas inévitable. Il est possible de briser le cycle de la violence envers les enfants, et il est impératif, au nom de la morale et des droits de l'homme, d'agir maintenant. Nous pouvons prévenir la violence et nous pouvons commencer aujourd'hui.



Champ d'application : six stratégies d'action pour prévenir et combattre la violence envers les enfants

L'approche de l'UNICEF quant à la prévention et la lutte contre la violence, l'exploitation et la maltraitance est guidée par la Stratégie pour la protection de l'enfance (2008)¹⁹, approuvée par le Conseil d'administration de l'UNICEF. La stratégie inspire et guide les actions des États Membres des Nations Unies (ONU) et est alignée sur les efforts de la société civile et des autres acteurs pour la protection de l'enfance. Plus précisément, la stratégie de l'UNICEF vise à renforcer les systèmes de protection de l'enfance et en faire des outils puissants pour mettre fin à la violence, l'exploitation et la maltraitance sous toutes leurs formes et dans tous les contextes (y compris humanitaire). Cette stratégie lutte également contre les facteurs sociétaux et les normes sociales qui perpétuent la violence et elle encourage aussi des changements et résultats sociaux positifs.

L'efficacité de la protection de l'enfance dépend : des lois, politiques et normes ; des services et mécanismes de prestation de services (y compris les actions de promotion, de prévention et d'intervention) ; des ressources et de la gestion (ou des capacités) humaines et fiscales ; de la communication et du plaidoyer ; de la collaboration et de la coordination ; et des faits et données servant à la prise de décisions.

Lorsque ces acteurs et composantes fonctionnent ensemble en accord avec l'environnement culturel, social et politique, ils créent un système de protection de l'enfance davantage capable de protéger tous les enfants de toutes les formes de violence, d'exploitation et de maltraitance dans tous les contextes. Comme indiqué précédemment, ce système permet également de lutter contre les facteurs sociétaux et les normes sociales qui perpétuent la violence et, ainsi, de promouvoir des changements et résultats sociaux positifs²⁰.

Il est essentiel d'adopter une approche systémique pour toutes les actions appuyées par l'UNICEF dans le cadre de la lutte contre les violences envers les enfants. Parmi les partenaires de ce travail figurent diverses institutions gouvernementales (notamment les ministères d'exécution et les instances administratives) travaillant dans les domaines de l'éducation, la finance, la santé, les affaires intérieures, la justice, le travail, la planification et la protection sociale ainsi que dans les secteurs du voyage et du tourisme, et des technologies de l'information et de la communication. Parmi les autres partenaires clés figurent les organisations non gouvernementales, communautaires et religieuses, le secteur privé, les universités et les institutions bilatérales et multilatérales.

Les approches présentées dans ce rapport s'inspirent de la stratégie de protection de l'enfance de l'UNICEF et fournissent des exemples concrets de programmes ayant spécifiquement lutté contre la violence envers les enfants. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre de l'ensemble des initiatives de développement, notamment l'amélioration de l'accès à l'éducation, aux soins de santé et à la protection sociale, au-delà des questions relatives à la protection de l'enfance. Ce rapport est particulièrement axé sur la prévention et les interventions de lutte contre la violence. Toutefois, l'UNICEF comprend la nécessité d'une approche holistique et globale de l'investissement dans des services plus larges pour les enfants et les familles, afin de garantir un environnement familial solide.



Six stratégies pour prévenir et combattre la violence envers les enfants

Stratégie

1

Appuyer les parents, les aidants familiaux et les familles

Informar les familles, les aidants familiaux et les parents sur le développement du jeune enfant permet d'accroître la probabilité qu'ils emploient des méthodes de discipline positives. Cela réduit le risque de violence au sein du foyer.

Stratégie

2

Aider les enfants et les adolescents à gérer les risques et les difficultés

Pour réduire les violences dans les écoles et les communautés, il est essentiel d'apporter aux enfants et aux adolescents les compétences nécessaires pour surmonter et gérer les risques et les difficultés sans recourir à la violence et pour demander un soutien adéquat en cas de violence.

Stratégie

3

Changer les attitudes et les normes sociales qui encouragent la violence et la discrimination

Le changement des attitudes et normes sociales qui cachent la violence sous nos yeux est le moyen le plus sûr d'empêcher la violence d'avoir lieu.

Stratégie

4

Promouvoir et fournir des services d'appui pour les enfants

Encourager les enfants à demander un soutien professionnel de qualité et à signaler les cas de violence les aide à mieux gérer et résoudre les violences vécues.

Stratégie

5

Mettre en place des lois et politiques qui protègent les enfants

La mise en place et l'application de lois et politiques de protection des enfants envoient un message fort à la société : la violence est inacceptable et sera punie.

Stratégie

6

Effectuer des collectes de données et des recherches

Il est essentiel de connaître la violence – où elle a lieu, sous quelles formes, et quels groupes d'âge et communautés d'enfants sont les plus affectés – pour planifier et concevoir des stratégies d'intervention, et définir des cibles chiffrées et limitées dans le temps pour suivre les progrès et mettre fin à la violence.

La sélection des exemples de programmes

Durant un quart de siècle, l'UNICEF et ses partenaires ont employé diverses approches pour lutter contre la violence envers les enfants. Les six stratégies de ce rapport s'inspirent de cette expérience. Nous avons sélectionné les exemples de programmes (études de cas) présentés dans ce document parce qu'ils ont été évalués et se sont avérés efficaces pour réduire les violences ou parce qu'il s'agit d'approches innovantes qui sont actuellement testées et semblent prometteuses dans ce domaine.

On notera que l'étude de ce domaine révèle un manque général de données de base détaillées et de données d'évaluation en ce qui concerne les programmes de prévention et de lutte contre la violence. De plus, beaucoup des programmes jugés efficaces doivent encore être déployés à grande échelle. Les études de cas couvrent divers acteurs chargés de la mise en œuvre, organismes publics, organisations de la société civile et partenaires internationaux du développement. Chaque étude de cas contient des liens vers des ressources pour plus d'informations.

« Les gouvernements s'acquittent de plus en plus de leurs obligations en matière de droits de l'homme vis-à-vis des enfants. Les données factuelles sont plus nombreuses que jamais, et inspirent un nombre croissant de programmes de prévention et de lutte contre la violence. L'UNICEF a identifié six stratégies clés autour de 'ce qui fonctionne' pour prévenir et combattre la violence envers les enfants, qui se sont avérées efficaces. Notre travail est notamment inspiré par l'idée qu'aucune violence n'est inévitable ; toute violence est évitable²¹ ».

- Susan Bissell, Chef de la Protection de l'enfance à l'UNICEF.

**La violence
est évitable**

Arrêt sur images : les réussites



Un programme de sensibilisation des parents en Turquie a permis une réduction des châtimets corporels de 73 pour cent en deux ans²².



Une intervention sur la manière d'élever ses enfants au Libéria a permis une baisse des châtimets psychologiques, comme les cris, de 29 pour cent sur une période de 15 mois²³.



Un programme de visites à domicile aux États-Unis a permis de faire baisser la maltraitance et la négligence des enfants de 48 pour cent sur 15 ans²⁴.



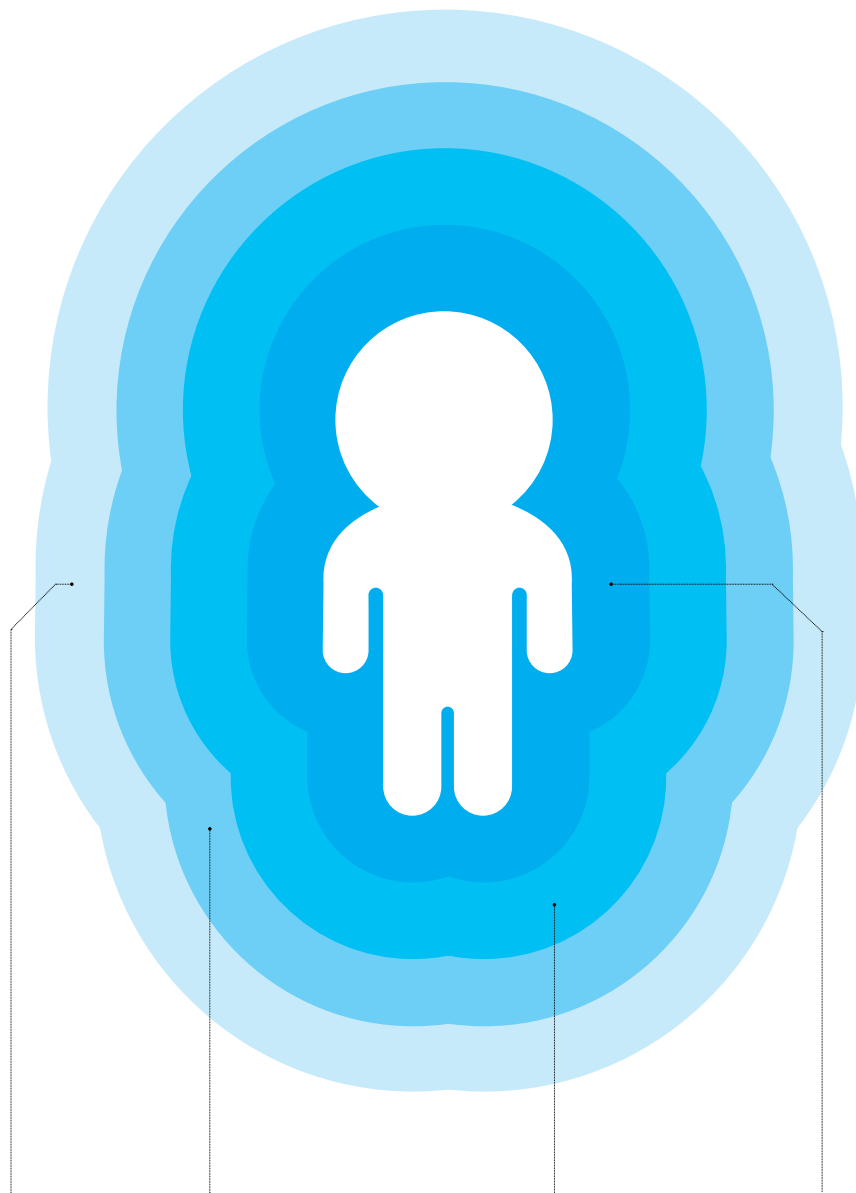
Un programme d'ateliers scolaires en Croatie a permis une baisse de la violence (verbale et physique, avec une attention spéciale sur la violence entre pairs, les agressions et le harcèlement) dans les écoles de 50 pour cent en huit ans²⁵.



Une loi interdisant les châtimets corporels en Suède accompagnée d'une vaste campagne d'information et de sensibilisation a permis de faire passer le nombre d'enfants frappés par des adultes de 90 pour cent à environ 10 pour cent sur une période 35 ans²⁶.

Pour plus d'informations :

III. Études de cas : les programmes efficaces

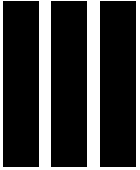


Fournir aux enfants un environnement qui favorise et développe la résilience pour leur permettre de faire face aux cas de violence et de les surmonter.

Redéfinir les relations de pouvoir liés à l'âge, au sexe, à la race, à la situation socioéconomique et à l'orientation sexuelle et/ou à l'identité sexuelle et à son expression.

Écouter les enfants pour comprendre leurs préoccupations et leur situation.

Apporter à toutes les personnes qui s'occupent d'enfants les connaissances et les compétences nécessaires pour qu'elles les protègent.



Études de cas : les programmes efficaces

Stratégie 1

Appuyer les parents, les aidants familiaux, et les familles

Le programme de partenariat infirmière-famille (NFP)
(Australie, Canada, Pays-Bas, Royaume-Uni et États-Unis)

Le projet d'enrichissement précoce : La Fondation pour l'éducation mère-enfant (ACEV)
(Bahreïn, Belgique, Bosnie-Herzégovine, France, Allemagne, Jordanie, Liban, Mexique, Pays-Bas, Arabie Saoudite, Suisse, Turquie et Royaume-Uni)

Les dispensateurs de soins itinérants (« Roving Caregivers »)
(Belize, Dominique, Grenade, Jamaïque, Sainte Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines)

Le programme « Parents Make the Difference »
(Libéria)

Le programme « Parents/Families Matter! »
(Botswana, Côte d'Ivoire, Kenya, Mozambique, Afrique du Sud, République-Unie de Tanzanie, États-Unis, Zambie et Zimbabwe)

Stratégie 2

Aider les enfants et les adolescents à gérer les risques et les difficultés

Le programme « Stepping Stones »
(Afrique du Sud, mondial)

Le « Projeto Uerê »
(Brésil)

Le programme « Empowerment and Livelihood for Adolescents »
(Afghanistan, Bangladesh, Haïti, Sierra Leone, Soudan du Sud, Ouganda et République-Unie de Tanzanie)

Stratégie 3

Changer les attitudes et les normes sociales qui encouragent la violence et la discrimination

La campagne « Ma'An » pour des écoles plus sûres
(Jordanie)

Le programme pour un environnement scolaire sûr et favorable
(Bulgarie, Croatie, Kazakhstan, Monténégro, Serbie et Slovénie)

Le programme « Raising Voices »
(Ouganda)

Soul City
(Afrique du Sud)

Stratégie 4
Promouvoir et
fournir des services
d'appui pour les
enfants

Child Helpline International
(Mondial)

INHOPE
(Association internationale des services d'assistance par Internet)
(Mondial)

Les unités de protection de la famille et de l'enfance
(Soudan)

Une approche multisectorielle pour établir un système de protection de l'enfance
(Malawi)

Stratégie 5
Mettre en place des
lois et politiques
qui protègent les
enfants

La campagne et la loi contre les châtiments corporels
(Suède)

Le renforcement des systèmes de protection de l'enfance
(Indonésie)

La lutte contre la violence dans le sport
(Australie, Canada, Irlande, Pays-Bas et Royaume-Uni)

Stratégie 6
Effectuer des
collectes de
données et des
recherches

Le programme « Together for Girls »
(Botswana, Cambodge, Côte d'Ivoire, Haïti, Indonésie, Kenya, République démocratique populaire lao, Malawi, Mozambique, Nigéria, Rwanda, Swaziland, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Zambie et Zimbabwe)

Étude sur la maltraitance des enfants et les abus sexuels
(Chili)

Cachée sous nos yeux :
Une analyse statistique de la violence envers les enfants
(Mondial)

Stratégie 1

Appuyer les parents, les aidants familiaux et les familles

L'UNICEF s'intéresse de plus en plus au renforcement de la capacité des parents et des communautés à s'occuper de leurs enfants en favorisant le bien-être et le potentiel de l'enfant.

Cette approche cherche à prévenir les violences et la maltraitance à la source en limitant les facteurs qui rendent les familles vulnérables aux comportements violents et en renforçant les aptitudes pédagogiques des parents et des aidants familiaux.

Les parents et les aidants familiaux reçoivent un appui dans divers contextes, des visites à domicile aux centres communautaires dotés d'infirmières, de travailleurs sociaux et d'autres professionnels qualifiés. Les institutions de services d'appui, notamment les institutions d'aide économique, interviennent également. Ces programmes ont été mis en œuvre à la fois au niveau de la communauté et chez les populations à risque ciblées²⁷.

Les visites à domicile et les cours d'éducation parentale ont pour but d'accroître les connaissances des parents et des aidants familiaux au sujet du développement de l'enfant et de promouvoir des interactions positives entre les parents et les enfants, notamment la discipline non violente. Les visites et les cours associent des informations sur les soins de santé, sur le rôle de parent, sur la prévention de la maltraitance des enfants et les services d'intervention précoce pour les nourrissons et les jeunes enfants²⁸.

Un solide ensemble de preuves suggère que fournir aux parents des stratégies et techniques d'éducation des enfants ainsi qu'un appui économique peut permettre de lutter contre divers facteurs de risques individuels et familiaux. La participation précoce des parents et des aidants familiaux à des programmes individuels sur le rôle de parent ou des programmes parent-enfant et la sensibilisation aux bonnes pratiques d'éducation des enfants et au développement de la petite enfance permettent une nette réduction des cas de maltraitance physique des enfants (mais pas nécessairement des abus sexuels) et de la manifestation de comportements agressifs chez les enfants lors de leur passage à l'adolescence²⁹. L'évaluation de ces programmes indique également que la prévention est moins coûteuse que le prix associé aux conséquences de la violence envers les enfants³⁰. D'après les US Centers for Disease Control and Prevention (CDC), « une large gamme de programmes de prévention et d'intervention prometteurs ont le potentiel de réduire la charge économique de la violence envers les enfants³¹ ».

Des interventions similaires ciblant les parents d'enfants en âge d'aller à l'école et promouvant la communication parent-enfant ont également donné des résultats positifs rapidement. Les parents ont affirmé avoir davantage de connaissances et une meilleure capacité et aisance à communiquer avec leurs enfants adolescents au sujet de la sexualité, de la prévention du VIH, de la violence et des abus sexuels et de la réduction du risque sexuel. Bien que les premiers résultats de ces programmes semblent indiquer un changement positif, d'autres études sont nécessaires pour mesurer leur impact dans le temps³².



LE PARTENARIAT INFIRMIÈRE-FAMILLE

(AUSTRALIE, CANADA, ÉTATS-UNIS, PAYS-BAS ET ROYAUME-UNI)



Le partenariat infirmière-famille (NFP – Nurse-Family Partnership) est fondé sur le travail précurseur de David Olds, professeur en pédiatrie, psychiatrie et médecine préventive à l'Université du Colorado, à Denver. Le NFP, lancé en 1977, était d'abord une étude mais vise également à prévenir la maltraitance et la négligence des enfants en favorisant un environnement familial sûr et en encourageant une prise en charge de qualité par les parents. Un élément central de ce modèle : les infirmières qui réalisent des visites à domicile auprès des jeunes mères, des mères d'un premier enfant, et des mères ayant des faibles revenus, au cours des deux premières années de vie de leurs enfants. Le programme apporte un appui matériel aux familles en les mettant en relation avec les services de santé et les services sociaux.

Le NFP est également un modèle de service direct largement reconnu et reproduit qui vient en aide à plus de 20 000 familles chaque année aux États-Unis. D'autres programmes de visite à domicile ont été largement promus comme stratégie pour prévenir les violences envers les enfants.

Résultat

Le NFP a été évalué via trois essais contrôlés randomisés menés sur une période de 30 ans.

Ces études ont révélé un certain nombre de résultats positifs à long terme, notamment l'amélioration de la santé prénatale, une baisse des blessures chez les enfants, une baisse des grossesses non désirées, et une hausse de l'emploi chez les mères³³.

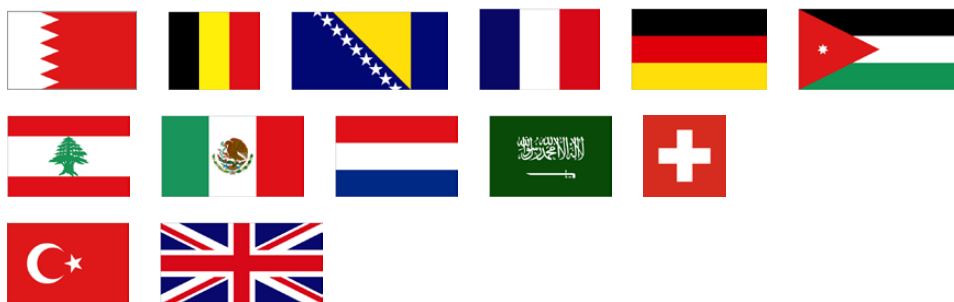
Le suivi sur 15 ans du premier essai a indiqué une réduction de 48 pour cent des cas de maltraitance et de négligence des enfants chez les familles ayant bénéficié des visites à domicile³⁴.

Le NFP est également une mesure préventive économique. Dans l'état de New York, le coût moyen du programme par famille et par an est d'environ 6 083 dollars des États-Unis. Une analyse coût-utilité du programme a montré que **les économies nettes liées à la participation des familles à risque élevé étaient quatre fois supérieures** au coût du programme. Les économies étaient attribuées à la hausse de l'emploi, la baisse des crimes et la baisse des dépenses en services de santé et d'éducation³⁵. L'approche NFP est actuellement mise en œuvre en Australie, au Canada, aux États-Unis, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Les chercheurs étudient à présent comment l'appliquer efficacement ailleurs³⁶.

Pour plus d'informations :

Le site Internet du Nurse-Family Partnership :
http://www.nursefamilypartnership.org/assets/PDF/Policy/NFP_Evidentiary_Foundations.aspx

LE PROJET D'ENRICHISSEMENT PRÉCOCE : LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION MÈRE-ENFANT (ACEV) (BAHREÏN, BELGIQUE, BOSNIE-HERZÉGOVINE, FRANCE, ALLEMAGNE, JORDANIE, LIBAN, MEXIQUE, PAYS-BAS, ARABIE SAOUDITE, SUISSE, TURQUIE ET ROYAUME-UNI)



Le projet d'enrichissement précoce était une étude sur trois ans, menée de 1983 à 1985 par le Dr Sevda Bekman, le Dr Cigdem Kagitcibasi et le Dr Diane Sunar à l'Université de Bogazici, à Istanbul. Le projet, mis en place dans cinq districts à faible revenu d'Istanbul auprès de familles ayant des enfants de 3 à 5 ans, visait à créer un environnement familial positif pour les mères défavorisées et leurs enfants. Les mères des districts cibles participaient deux fois par semaine à des discussions d'une heure sur le développement des enfants et le rôle de parent. Ces discussions étaient animées par des coordinateurs locaux. En outre, des « aides maternelles » – des mères formées de la même communauté – rendaient visite aux participants à domicile une semaine sur deux pour enseigner des techniques d'éducation des enfants.

Résultats

Après deux ans, l'évaluation a révélé que les mères communiquaient mieux avec leurs enfants, et que les enfants manifestaient moins de problèmes comportementaux. Les cas de châtiments corporels avaient chuté de 73 pour cent. Une étude de suivi datant de 2009 indiquait que la majorité des enfants dont les mères avaient reçu

une formation ou qui avaient reçu un enseignement préscolaire présentaient de meilleurs résultats en matière de niveau d'études, de réussite professionnelle, d'âge de début de carrière, et d'autres indicateurs d'intégration moderne comme le fait de posséder un ordinateur, par rapport aux enfants qui n'avaient bénéficié d'aucune intervention³⁷.

Le projet a donc ensuite été formalisé avec l'établissement de la « Fondation pour l'éducation mère-enfant » (ACEV), avec Aysen Ozyegin comme directrice fondatrice. En 1993, l'ACEV a créé en partenariat avec le Ministère de l'éducation turque le Programme d'éducation mère-enfant, basé sur la méthodologie ACEV.

Depuis 1993, l'ACEV a réalisé des partenariats avec des organisations dans 13 pays : le Bahreïn, la Belgique, la Bosnie-Herzégovine, la France, l'Allemagne, la Jordanie, le Liban, le Mexique, les Pays-Bas, l'Arabie Saoudite, la Suisse, la Turquie et le Royaume-Uni. En 2013, le programme avait atteint plus de 800 000 femmes et enfants.

Pour plus d'informations :

L'appui à l'éducation de la petite enfance
<http://www.acev.org/en/>

LES DISPENSATEURS DE SOINS ITINÉRANTS (« ROVING CAREGIVERS ») (BELIZE, DOMINIQUE, GRENAD, JAMAÏQUE, SAINTE-LUCIE, SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES)



Le programme de dispensateurs de soins itinérants (RCP - Roving Caregivers Program), lancé en Jamaïque sous le nom de Teenage Mothers Project (TMP), est un modèle ayant fait ses preuves dans l'apport de services à la petite enfance dans les communautés difficiles à atteindre. En 2000, l'UNICEF a décerné au RCP sa plus haute distinction, le Prix Maurice Pate.

Avec l'aide de dispensateurs de soins itinérants, le programme apporte des services à la porte des familles ayant de faibles revenus, en particulier celles qui vivent à des endroits isolés et difficiles d'accès. Les dispensateurs de soins, des membres de la communauté locale ayant reçu une formation, effectuent des visites hebdomadaires aux familles des nouveau-nés et des jeunes enfants jusqu'à 36 mois. Ils tâchent d'améliorer les compétences et connaissances parentales en enseignant des activités qui stimulent le développement cognitif, social et physique ; encouragent les comportements parentaux positifs ; et luttent contre les pratiques éducatives inappropriées. Chaque mois, les dispensateurs de soins itinérants organisent des réunions dans la communauté avec les parents afin qu'ils puissent parfaire leur connaissance des stratégies de développement de la petite enfance, partager leurs expériences, et développer ensemble des activités génératrices de revenus.

Dans les Caraïbes orientales, l'UNICEF a réalisé un partenariat avec des organisations non gouvernementales pour former des dispensateurs de soins itinérants afin de renforcer leurs connaissances et compétences dans des domaines comme l'appui aux enfants victimes de maltraitance. En 2002, le programme a été étendu au Belize et à quatre îles des Caraïbes orientales : Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, la Grenade et la Dominique.

Résultats

La Fondation Bernard van Leer a mené des études d'impact sur le RCP en 2004/6 et 2008.

La conclusion de l'étude de 2004 en Jamaïque a révélé que le programme avait un « impact important sur le développement cognitif des jeunes enfants au bout d'une année de participation³⁸ ». En 2008, une étude d'ensemble a été réalisée à Sainte-Lucie afin de déterminer l'impact dans d'autres environnements de la région³⁹. Cette étude a révélé que le RCP contribuait à une meilleure conscience pratique de la valeur des bonnes pratiques parentales au cours des années de croissance des enfants. Elle a également révélé des changements importants et positifs dans les pratiques parentales au niveau de l'hygiène, de l'assainissement et de la nutrition.

L'étude de 2008 mettait également en avant des effets positifs sur le développement cognitif des enfants de 6 à 18 mois, notamment sur la motricité fine et la perception visuelle. Les enfants des familles RCP avaient nettement plus tendance à stimuler des interactions. Les études de 2004⁴⁰ et 2010⁴¹ attestaient la rentabilité du modèle, et l'étude de 2010 concluait que le RCP « est nettement plus économique que les interventions alternatives ».

Les principes clés du RCP – le recours aux visites à domicile pour favoriser l'éveil des jeunes enfants ; l'appui aux parents et aidants familiaux dans leurs pratiques d'éducation ; et le fait de cibler les familles vulnérables ayant peu ou pas d'accès aux services de soins ont inspiré le développement plus récent du programme « Early Childhood Health Outreach » à Saint-Vincent-et-les Grenadines et du programme « Extended Early Childhood Health Outreach » à Sainte-Lucie. Depuis 2004, l'effort régional de reproduction du RCP dans les pays des Caraïbes orientales et au Belize en particulier, a permis d'atteindre plus de 10 000 enfants locaux.

Pour plus d'informations :
Les dispensateurs de soins itinérants
<http://www.fdcchildren.org/>



LE PROGRAMME « PARENTS MAKE THE DIFFERENCE » (LIBÉRIA)



En 2012 et 2013, le Comité international de secours a mis en place le programme « Parents Make the Difference » (Les parents font une différence) au Libéria. Adapté à partir de plusieurs interventions sur l'éducation des enfants basées sur des données factuelles, le programme est axé sur l'enseignement de compétences comportementales pour sensibiliser aux pratiques d'éducation parentales positives, au développement de l'enfant et à la prévention du paludisme les parents d'enfants âgés de 3 à 7 ans.

Résultats

Le Comité international de secours et les chercheurs de l'Université Duke ont développé et réalisé un essai contrôlé randomisé pendant 15 mois pour examiner l'impact du programme sur les pratiques d'éducation parentales, les résultats chez les enfants au niveau cognitif, social et émotionnel, et sur les comportements de prévention du paludisme chez 270 familles participantes.

Les conclusions :

- Les aidants familiaux indiquaient une nette baisse du recours aux châtiments corporels et psychologiques, de 25,4 pour cent. Cela concernait des formes de violence spécifiques comme les coups, le fouet ou la fessée, qui ont respectivement baissé de 60,3 pour cent, 56,9 pour cent et 50,1 pour cent au cours des quatre dernières semaines de l'essai⁴².
- Le recours au châtiment psychologique, comme les cris, a diminué de 29,1 pour cent⁴³.
- Les enfants pris en charge par les aidants familiaux indiquaient une hausse moyenne de 17,9 pour cent des interactions parent-

enfant positives comme le fait de recevoir des compliments et de passer du temps ensemble⁴⁴.

- Les aidants familiaux signalaient une hausse importante du temps passé à jouer avec leur enfant et des méthodes de discipline non violente, comme le fait de demander aux enfants agités de s'asseoir calmement, plutôt que d'avoir recours aux châtiments corporels et psychologiques⁴⁵.

De plus, les conclusions qualitatives ont suggéré de potentiels changements positifs imprévus au sein des familles et communautés des participants, comme la baisse des conflits conjugaux et une meilleure capacité à communiquer et à résoudre les problèmes au sein du foyer. Les participants étaient perçus comme des exemples dans la communauté.

Suite à cette évaluation positive, le gouvernement a commencé à appliquer « Parents Make the Difference (PMD II) » à l'échelle nationale, à partir de mai 2014 pour assurer la pérennisation du programme. Le PMD II cible 1 000 familles vulnérables dans cinq communautés qui participeront à un essai contrôlé randomisé de trois ans. Un rapport de recherche final sur Parents Make the Difference sera publié au printemps 2014.

Pour plus d'informations :

Parents Make the Difference
Comité international de secours, document de recherche :
« Child and Youth Protection and Development », mars
2014 <http://www.rescuee.org>
- Lien direct non disponible au moment de la publication.

LE PROGRAMME « PARENTS/FAMILIES MATTER! »
(BOTSWANA, CÔTE D'IVOIRE, KENYA, MOZAMBIQUE, AFRIQUE DU SUD,
RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE, ÉTATS-UNIS, ZAMBIE ET ZIMBABWE)



Le programme « Parents/Families Matter! » (Parents et familles ont un rôle à jouer) est une intervention basée sur des données factuelles et axée sur les parents qui vise à promouvoir des pratiques éducatives positives et une communication parent-enfant efficace autour de sujets comme le sexe, la sexualité, la réduction des risques sexuels, la prévention du VIH, la violence physique et morale, et les abus sexuels. Parents/ Families Matter! vise à sensibiliser les parents à l'importance de leur rôle dans la vie de leurs enfants à l'adolescence, à renforcer les compétences parentales positives, et à préparer les parents à communiquer sur des questions liées à la sexualité avec leurs enfants.

Le programme est mis en œuvre via des interventions communautaires en groupe pour les parents et les aidants familiaux d'enfants âgés de 9 à 12 ans. Les US Centers for Disease Control and Prevention (CDC) ont développé le programme « Parents Matter! » en 1999, et l'ont adapté et évalué au Kenya en 2002-2003. La mise en œuvre a commencé en 2004 sous le nom « Families Matter! ». Le programme est actuellement exécuté dans huit pays africains – Botswana, Côte d'Ivoire, Kenya, Mozambique, Afrique du Sud, République-Unie de Tanzanie, Zambie et Zimbabwe – avec l'appui des CDC et du Plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le sida (PEPFAR).

En 2013, un sixième module sur les abus sexuels des enfants a été ajouté pour compléter les cinq sessions existantes de « Families Matter! ». Il s'agit de sensibiliser les parents aux abus sexuels des enfants et aux moyens de les prévenir, et si nécessaire, d'y réagir. Les ressources relatives à « Families Matter! » ont été traduites dans 15 langues.

Résultats

Les résultats avant et après le test de « Parents Matter! » ont révélé que les parents avaient nettement renforcé leurs connaissances, compétences et aisance en matière de communication avec leurs adolescents sur la sexualité et la réduction des risques sexuels. Une évaluation du programme au Kenya a montré que les parents et les enfants rapportaient chacun une nette hausse du suivi parental et une amélioration de la communication sur les sujets liés à la sexualité et aux risques sexuels. L'évaluation a également révélé que l'intervention avait été bien accueillie par la communauté.

À ce jour, le programme « Families Matter! » a bénéficié à plus de 400 000 familles. Il y a eu un taux de rétention de 90 pour cent au cours des sessions du programme dans tous les pays. En 2014-2015, une évaluation des résultats au Zimbabwe étudiera l'impact du programme via différentes mesures liées aux abus sexuels et aux violences physiques et morales envers les enfants.

Pour plus d'informations :

Orientation et appui aux parents/familles :
<http://www.tmarc.or.tz/l/projects/families-matter/>

Stratégie 2

Aider les enfants et les adolescents à gérer les risques et les difficultés

De nombreux facteurs peuvent contribuer à la violence. Parmi eux : la pauvreté, les difficultés scolaires, le manque de confiance en soi et d'autodiscipline, et un manque d'informations sur les risques, les vulnérabilités, et les moyens d'obtenir de l'aide. Apporter aux enfants et aux jeunes les compétences nécessaires à la vie courante pour gérer les risques et les difficultés en cas de violence peut permettre de réduire les cas de violence dans les écoles et les communautés⁴⁶.

L'enseignement des compétences nécessaires à la vie courante aide les enfants à développer leur esprit critique, à renforcer leur confiance en eux pour communiquer, à résoudre les problèmes en coopérant, et à se protéger des violences tout au cours de leur vie. Pour les jeunes qui se sentent parfois impuissants et frustrés, ce genre de programmes peut proposer des solutions pour gérer les risques et difficultés de la vie autrement que par la violence ou d'autres comportements nuisibles⁴⁷.

Les programmes scolaires, qui peuvent commencer dès l'enseignement préscolaire, peuvent permettre de réduire le risque que les enfants tombent dans la violence – physique, morale ou sexuelle – en les aidant à rester à l'école et à se développer dans un environnement sûr. Les activités récréatives et sportives, les programmes et interventions d'enrichissement scolaire axés sur la violence en ligne, notamment le harcèlement, se sont tous avérés efficaces. Les systèmes d'appui par les pairs peuvent aussi jouer un rôle important et positif, dans les communautés à faible revenu comme dans les communautés à revenu élevé.



LE PROGRAMME « STEPPING STONES » (AFRIQUE DU SUD, MONDIAL)



Initialement développée comme programme de prévention du VIH, Stepping Stones est une intervention de formation aux compétences nécessaires à la vie courante qui s'est avérée utile pour atténuer les violences physiques et morales au sein du couple chez les hommes et les femmes âgés de 15 à 26 ans. Le programme, qui a été rigoureusement évalué et mis en œuvre dans le monde⁴⁸, encourage les participants à réfléchir à leurs attitudes et comportements à travers les jeux de rôles et le théâtre. Conçu pour améliorer le bien-être sexuel via le développement de liens plus forts et plus égaux entre partenaires, le programme aborde des sujets tels que la violence sexiste, la communication sur le VIH, les compétences relationnelles et l'affirmation de soi.

Résultats

Le programme a été évalué dans divers pays : l'étude la plus complète est un essai contrôlé randomisé réalisé dans la province du Cap-Oriental en Afrique du Sud, avec des participant(e)s âgés de 15 à 26 ans. D'après les conclusions, au cours de la période de deux ans qui a suivi l'intervention, une baisse des comportements violents et d'exploitation s'est opérée chez les hommes⁴⁹. Par rapport aux données de départ, les participants à l'intervention ont été impliqués dans moins de cas de violence au sein du couple⁵⁰, de viol⁵¹ et de commerce sexuel⁵².

Des évaluations à plus petite échelle de Stepping Stones dans de nombreux autres pays ont montré une réduction des cas de violence conjugale perpétrés par les hommes^{53 54}, ce qui vient appuyer les conclusions de l'étude du Cap-Oriental. Stepping Stones est l'une des rares interventions qui s'avèrent efficaces dans la réduction des violences perpétrées par les hommes au sein du couple. Le fait que le taux de comportements violents continue de baisser chez les hommes 24 mois après l'intervention suite à une baisse de douze mois suggère que le changement positif des comportements se renforce avec le temps.

De plus, les recherches qualitatives démontrent que Stepping Stones a changé les attitudes, en particulier chez les jeunes hommes, en leur enseignant comment réduire leur propre risque de contracter le VIH et en les encourageant à parler beaucoup plus librement et à partager des informations sur le HIV. Au passage, le programme semble avoir inculqué des compétences générales de la vie courante qui ont permis de faire de nombreux hommes de meilleurs partenaires, amis, membres de la famille et citoyens⁵⁵.

Pour plus d'informations :

Évaluation du programme de prévention et de lutte contre le VIH <http://www.mrc.ac.za/policybriefs/steppingstones.pdf>

LE « PROJETO UERÊ » (BRÉSIL)



Le Projeto UERÊ est un modèle d'école, créé en 1998 dans la Favela da Maré à Rio de Janeiro, au Brésil. Les enfants qui participent au Projeto UERÊ vivent dans des bidonvilles où ils sont constamment exposés aux traumatismes et à la violence. Ces conditions sociales contribuent souvent à des difficultés d'apprentissage, des problèmes cognitifs et d'autres problèmes mentaux et psychosociaux – pouvant être facteurs d'absentéisme, de pauvreté prolongée et d'exclusion sociale. Le programme a pour principe de réintégrer les enfants dans la société en leur offrant la possibilité de se faire une place sur le futur marché du travail et d'échapper à davantage de violences.

Chaque année le programme permet d'assurer l'éducation de plus de 400 enfants et jeunes avec sa propre méthodologie, la pédagogie UERÊ-MELLO. L'objectif ultime d'UERÊ consiste à sortir les enfants de la rue, et de compléter leur apprentissage scolaire avec l'aide nécessaire pour dépasser les problèmes cognitifs et émotionnels liés aux traumatismes de la violence.

La pédagogie UERÊ-MELLO recourt à des exercices spéciaux qui permettent d'aider à reconstruire des passerelles et à renforcer des connexions cérébrales souvent perturbées chez les enfants ayant été traumatisés par la violence. Les exercices génèrent une nouvelle manière de visualiser, de réaliser les tâches, d'exprimer ses émotions et de réduire le stress pour que les enfants puissent surmonter leurs difficultés d'apprentissage et cognitives. Les enfants et les jeunes vont à UERÊ le matin et le soir pour pouvoir continuer de suivre

l'enseignement classique en parallèle. Le coût mensuel par enfant est d'environ 240 000 réaux brésiliens (environ 90 dollars des États-Unis).

Résultats

Le Projeto UERÊ a obtenu une reconnaissance internationale en tant que modèle d'école. Sa méthodologie est désormais largement reconnue par les gouvernements de Rio de Janeiro et de Recife et est adoptée par de nombreuses écoles publiques. Elle a été sélectionnée comme modèle de pédagogie alternative dans le cadre d'un partenariat entre la municipalité de Rio de Janeiro et l'UNESCO.

La pédagogie UERÊ-MELLO est utilisée dans plus de 150 écoles dans les bidonvilles de Rio de Janeiro, plus de 50 écoles à Recife, au nord-ouest du Brésil, et dans 50 écoles supplémentaires dans trois autres villes plus petites du Brésil. Les études ont révélé des améliorations en matière de contrôle de l'impulsivité, d'attention, de capacité d'apprentissage, de concentration, et d'aptitudes et de comportements sociaux. Des études de cas ont montré que les enfants qui bénéficient de la pédagogie UERÊ-MELLO, notamment les enfants ayant été impliqués dans des violences, peuvent s'en remettre et devenir des membres responsables de la société.

Pour plus d'informations :

Projeto UERÊ
<http://projeto.uer.org.br/>
<http://www.empowerweb.org/global-reach/global-grantee-projects/projeto-uer/>

LE PROGRAMME « EMPOWERMENT AND LIVELIHOOD FOR ADOLESCENTS »
(AFGHANISTAN, BANGLADESH, HAÏTI, OUGANDA, RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE,
SIERRA LEONE ET SOUDAN DU SUD)



« Empowerment and Livelihood for Adolescents » (ELA) (Autonomisation et moyens d'existence pour les adolescents) est un programme qui offre à des centaines de milliers d'adolescentes âgées de 14 à 20 ans la possibilité d'une vie meilleure via le mentorat, la formation aux compétences nécessaires à la vie courante et à la microfinance. Lancé par le BRAC, un organisme de développement international, au Bangladesh, où le programme a été déployé à une échelle importante, ELA se distingue de la plupart des programmes axés sur les compétences de deux manières : le programme associe les compétences nécessaires à la vie courante et à la subsistance pour que l'autonomisation sociale soit renforcée par l'autonomisation financière ; et la formation est dispensée via des clubs d'adolescentes plutôt que dans les écoles.

Les clubs permettent d'atteindre les élèves aussi bien scolarisées qu'en abandon scolaire et d'offrir un « espace sécurisé » où les filles peuvent discuter de leurs problèmes en petits groupes et renforcer leurs réseaux sociaux loin de la pression familiale et de la société androcentrée.

Basés sur un système de mentorat par les pairs, les programmes sensibilisent les filles à leurs droits, les aident à résoudre les conflits, et traitent de la question de la santé et de l'égalité des sexes, notamment de la santé procréative et sexuelle. Les filles apprennent l'importance de rester à l'école et d'éviter le mariage et la grossesse précoces. Les mentors inculquent également aux filles des connaissances financières de base – comment apprendre, gagner de l'argent et économiser – et les forment aux compétences nécessaires à la vie courante, à la planification des activités et à la gestion budgétaire pour renforcer leur confiance en elles et leur donner l'esprit d'entreprise.

Résultats

Le programme ELA a été rigoureusement testé et son impact positif sur la vie des filles

a été démontré. En 2014, la Banque mondiale a réalisé une évaluation de l'ELA en Ouganda, où le pourcentage de jeunes femmes inactives figure parmi les plus élevés dans le monde, et où les taux de grossesse se situent entre 10 et 12 pour cent.

Le rapport a révélé que, chez les participantes à l'ELA, par rapport aux autres adolescentes qui ne participaient pas au programme :

- Les taux de grossesse des adolescentes étaient inférieurs de 26 pour cent ;
- Le mariage/la cohabitation précoces étaient inférieurs de 58 pour cent ;
- Les cas signalés de rapports sexuels contraints passaient de 14 pour cent à presque la moitié pour le groupe témoin ; et
- L'utilisation du préservatif était supérieure de 28 pour cent.

De plus, on constatait une hausse de 72 pour cent du nombre de participantes à l'ELA engagées dans des activités génératrices de revenu, avec presque uniquement des emplois indépendants. Leur participation au marché du travail était associée à une hausse importante des dépenses de consommation mensuelles. En particulier, l'évaluation n'a révélé aucune baisse des taux de scolarisation chez les participantes à l'ELA. Au contraire, les filles qui avaient précédemment quitté l'école avaient davantage tendance à vouloir y retourner, ce qui suggérait une corrélation positive entre l'autonomisation des filles via la formation professionnelle et l'acquisition des compétences nécessaires à la vie courante et leur volonté de suivre un enseignement scolaire.

Pour plus d'informations :

Bandiera O et al. (2014) « Women's Empowerment in Action: Evidence from a Randomized Control Trial in Africa » <http://www.ucl.ac.uk/~uctpimr/research/ELA.pdf>
Banque mondiale (2014) « Gender-Based Violence Prevention: Lessons from World Bank Impact Evaluations » http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2014/05/02/000333037_20140502121541/Rendered/PDF/878540BRI0enGE0Box385206B00PUBLIC0.pdf





Stratégie 3

Changer les attitudes et les normes sociales qui encouragent la violence et la discrimination

La prévention de la violence à sa source implique plus qu'une simple réaction face aux actes de violence. Le même raisonnement s'applique pour le signalement des violences. Il s'agit en réalité de changer en profondeur des normes et comportements sociaux et culturels ancrés, notamment l'idée selon laquelle certaines formes de violence sont non seulement normales, mais dans certains cas mêmes tolérées et justifiables⁵⁶. Par exemple, un professeur qui frappe un enfant trop bavard à l'école parce que le châtiment corporel est considéré comme une forme légitime de discipline. Ou des garçons qui entraînent d'autres garçons plus jeunes dans la violence des gangs ou dans d'autres activités criminelles dans le cadre d'un « rite de passage » jugé acceptable.

Ces comportements – qui peuvent avoir été appris pendant l'enfance, et/ou vus à la maison, à l'école, dans la communauté ou dans les médias – ne doivent jamais être considérés comme normaux. Mais, trop souvent, ils le sont. Il faut du temps pour changer de comportement mais cela ne prend pas nécessairement des générations. De plus en plus de preuves suggèrent que les normes et attitudes sociales nuisibles peuvent être changées. Par exemple, des programmes scolaires et communautaires ont fait d'individus influents et dignes de confiance des acteurs du changement. Lorsqu'ils étaient

appuyés par des médias de masse/campagnes de mobilisation sociale et des services d'appui, ils ont permis une hausse des signalements de cas de violences et l'adoption de nouvelles lois et politiques faisant des différentes formes de violence des délits punissables par la loi⁵⁷.

Voici des exemples de stratégies du changement ayant fait leurs preuves. Elles sont davantage détaillées dans les études de cas qui suivent :

- Les programmes scolaires pour aider les élèves à lutter contre différentes formes de violences sexuelles, physiques et morales, notamment le harcèlement entre camarades, la violence dans les relations de couple, les violences de gangs et la violence via l'utilisation des téléphones portables ou en ligne ;
- La formation des enseignants aux approches de discipline non violente ;
- Les interventions communautaires pour prévenir la violence ; et
- Les campagnes de communication et de sensibilisation complètes et durables pour faire changer les attitudes, comportements et normes sociales relatifs à la violence et encourager le signalement des violences et d'autres mesures utiles.

LA CAMPAGNE « MA'AN » POUR DES ÉCOLES PLUS SÛRES (JORDANIE)



En 2009, sous le patronage de la Reine Rania, la campagne Ma'An pour des écoles plus sûres a été lancée avec l'UNICEF et le Ministère de l'éducation en Jordanie. Première de son genre, la campagne a permis d'inverser des normes sociales banalisant la violence à l'école. La campagne comprend des modules sur « les perceptions de la violence » et sur la gestion des classes dans le cadre de programmes de renforcement des capacités pour les enseignants. Ma'An repose sur le contrat social entre les chefs d'établissements, les enseignants, les élèves et les familles de promouvoir la démocratie, des méthodes d'enseignement participatives et des écoles sûres.

Résultats

Dans les années qui ont suivi le lancement de Ma'An, les résultats des études ont révélé une baisse importante des niveaux et de la récurrence de la violence physique. Après un an de campagne, une étude a démontré une baisse moyenne de 28 pour cent des violences physiques et une baisse de 15 pour cent des violences verbales dans les écoles. En termes de données sexuées, les violences physiques ont diminué de 15 pour cent chez les garçons; et de 58 pour cent chez les filles.

Une journée nationale Ma'An a désormais lieu dans toutes les écoles du Royaume et le gouvernement de Jordanie a prolongé son appui à la campagne jusqu'en 2017. La campagne Ma'An pourrait servir de modèle pour les autres pays de la région.

Pour plus d'informations :

Strengthening child protection systems
Renforcer les systèmes de protection des enfants
http://www.unicef.org/parmo/files/FA4_child_protection_from_violence_exploitation_and_abuse.pdf



LE PROGRAMME POUR UN ENVIRONNEMENT SCOLAIRE SÛR ET FAVORABLE (BULGARIE, CROATIE, KAZAKHSTAN, MONTÉNÉGRO, SERBIE ET SLOVÉNIE)



Le Programme pour un environnement scolaire sûr et favorable en Croatie a été mis en place par le bureau de l'UNICEF pour la Croatie en partenariat avec le Ministère croate des sciences, de l'éducation et des sports (MSES) et l'Agence pour l'enseignement et la formation des professeurs. L'UNICEF a lancé le programme en 2003 et a mis fin à son appui en 2011 en le confiant au MSES et à l'Agence pour l'enseignement et la formation des professeurs. Le programme était divisé en deux parties : la campagne publique pour mettre fin à la violence chez les enfants et le programme de prévention scolaire.

La campagne publique était destinée à promouvoir le changement social en informant le public sur les différents types de violences (verbale et physique), en insistant sur la violence, l'agressivité et le harcèlement par les pairs à l'école. Le programme scolaire était destiné à faire baisser les cas de violence par les pairs à l'école, à rendre les environnements scolaires plus sûrs et favorables, et à intégrer les enfants dans les décisions relatives à la scolarité et dans les activités de lutte contre la violence. Le programme a été conçu par des experts en prévention de la violence en Croatie et financé par des institutions privées, étatiques, locales et des entreprises.

Résultats

Entre 2003 et 2011, les violences à l'école ont diminué de moitié dans 37 pour cent de toutes les écoles primaires en Croatie. Pendant cette période, 301 écoles (des écoles primaires pour la plupart) ont mis en œuvre le programme : 163 écoles ont acquis le statut d'« écoles exemptes de violence » et 85 écoles ont réussi à renouveler ce statut pendant trois ans. Le programme a été évalué trois fois (2005, 2008 et 2012). L'évaluation de 2008 a fourni des conclusions

encourageantes sur les cinq premières années du programme, notamment :

- Une baisse du nombre d'enfants victimes de violences en général. Les cas de harcèlement fréquent ont été réduits de moitié, passant de 10,4 pour cent à 4,64 pour cent.
- Une baisse du nombre d'enfants qui avaient des comportements violents. Le nombre d'enfants brutalisant les autres a été réduit d'un tiers, passant de 11,98 pour cent à 3,21 pour cent.
- Plus de 55 pour cent des enfants affirmaient se sentir toujours en sécurité à l'école.
- Les enfants ont déclaré que 63 pour cent des professeurs intervenaient systématiquement pour stopper les violences entre camarades à l'école par rapport à 2004, où les enfants avaient déclaré que seulement 30 pour cent des professeurs intervenaient.
- Une évaluation de 2005 a révélé que l'opinion publique avait une bonne connaissance de la campagne pour mettre fin à la violence chez les enfants (92 pour cent des personnes interrogées) et qualifiait le programme d'extrêmement positif (56 pour cent des personnes interrogées lui ont donné la note la plus élevée possible).

Suite aux résultats obtenus en Croatie, l'UNICEF et des groupes de la société civile ont lancé des programmes « écoles exemptes de violence » en Bulgarie, au Kazakhstan, au Monténégro, en Serbie et en Slovénie.

Pour plus d'informations :

Évaluation du programme « Pour un environnement scolaire sûr et favorable »
http://www.unicef.org/evaldatabase/files/UNICEF_6_12_2_final.pdf
Pregrad et al. (2011) Manuel de l'enseignant pour le programme « Pour un environnement scolaire sûr et favorable ». Bureau de l'UNICEF pour la Croatie (disponible en croate uniquement)

LE PROGRAMME « RAISING VOICES » (OUGANDA)



Raising Voices, une organisation à but non lucratif établie à Kampala, en Ouganda, a recours à des interventions communautaires pour prévenir les violences envers les femmes et les enfants. Le programme a pour objectif d'influencer les dynamiques qui conditionnent les liens interpersonnels en catalysant le changement social dans les communautés. Dans le cadre de son travail de prévention de la violence envers les enfants, Raising Voices a développé deux programmes principaux :

- Le Dialogue national sur la prévention de la violence envers les enfants : une campagne multimédia en partenariat avec les principales chaînes télévisées d'Ouganda, des journaux et 25 stations de radio. La campagne associe des histoires, des conversations et des événements militants à l'échelle de la communauté, afin d'alimenter une conversation nationale sur la création d'un lien plus satisfaisant avec les enfants.
- La panoplie de la bonne école : une méthodologie systématique pour créer des écoles exemptes de violence, développée en collaboration avec les écoles en Ouganda. En six étapes, la panoplie guide les écoles dans un processus d'évolution correspondant aux étapes du changement des comportements, via la discipline positive. Les stratégies sont intentionnellement axées sur des idées et activités nécessitant de l'implication et de la persévérance plutôt que des ressources financières. La panoplie est actuellement utilisée dans environ 500 écoles et devrait toucher 1 000 écoles d'ici à décembre 2016.

Résultats

Raising Voices touche environ 2 millions d'Ougandais par mois via la campagne de dialogue national. La panoplie de la bonne école est actuellement soumise à un essai contrôlé randomisé en grappes. Les conclusions ne sont pas encore finalisées, mais le but premier de la recherche – évaluer l'efficacité de la panoplie dans la réduction des violences physiques envers les enfants à l'école – suggère une contribution potentiellement précieuse aux données concrètes sur ce qui fonctionne pour prévenir et lutter contre la violence.

Une seconde analyse étudiera l'impact de l'intervention sur les résultats d'apprentissage des élèves dans les écoles participantes. Des données de base ont été recueillies en juin 2012 ainsi que des données post-intervention en juin 2014 pour comprendre l'impact de la méthodologie, notamment ses implications en termes de coûts, et évaluer s'il existe suffisamment de données factuelles pour préconiser le développement de la Panoplie de la bonne école en Afrique de l'Est. Les chercheurs devraient publier les résultats d'ici décembre 2014, notamment ceux de l'étude sur les coûts.

Pour plus d'informations :

Prévenir la violence envers les femmes et les enfants :
<http://raisingvoices.org/>



Soul City, l'institut de communication sur la santé et le développement, est une organisation non gouvernementale (ONG) initialement basée en Afrique du Sud⁵⁸. En partenariat avec le réseau national de lutte contre la violence envers les femmes (NNVAW), Soul City a élaboré une intervention visant à atteindre et instruire les communautés au sujet des violences conjugales via des médias de divertissement éducatif comme la télévision et la radio. Plutôt que d'installer de nouveaux bureaux, le programme recrute des ONG indépendantes et locales et leur apporte un appui en matière de formations et de ressources pour créer une plateforme de communication durable, autonome, avec une identité locale.

En touchant les environnements individuels, communautaires et sociaux, les efforts de sensibilisation de Soul City se renforcent mutuellement et se sont avérés si efficaces que des projets sont en cours pour étendre ce modèle à d'autres pays⁵⁹. Soul Buddyz, un projet multimédia de Soul City, propose du contenu télévisé, radiophonique et interactif. Il cible les enfants de 8 à 12 ans avec des messages susceptibles de sauver des vies avant qu'ils ne deviennent sexuellement actifs, sur les moyens de gérer le harcèlement, le racisme, la violence, le sexe et le VIH/sida.

Résultats

Les résultats d'une évaluation sur l'exposition à la couverture médiatique de Soul City de

1999 à 2000 ont révélé que Soul City avait touché 86 pour cent, 25 pour cent et 65 pour cent du public via la télévision, les brochures imprimées et la radio, respectivement. L'évaluation a également révélé un lien entre l'exposition du public à la quatrième série d'annonces de Soul City, axée sur les violences conjugales, et la sensibilisation accrue aux services d'appui : 41 pour cent des personnes interrogées ont affirmé connaître la ligne d'aide sud-africaine mise en place par Soul City⁶⁰.

Cela est entièrement attribué à la quatrième série d'annonces et à l'intervention conjointe du réseau national de lutte contre la violence envers les femmes puisque la ligne avait été spécialement établie dans ce cadre. Plus précisément, 16 pour cent des personnes non exposées à la quatrième série connaissaient la ligne d'aide, contre 61 pour cent des personnes interrogées exposées à trois des médias de la quatrième série⁶¹.

Des changements d'attitude ont également été associés à l'intervention, avec une hausse de 10 pour cent des personnes interrogées en désaccord avec le fait que la violence familiale était une affaire privée. D'après une évaluation, Soul Buddyz a été regardé au moins une fois par les enfants âgés de 8 à 15 ans⁶².

Pour plus d'informations :

Sensibilisation et éducation à la santé sexuelle et sociale
<http://www.soulcity.org.za/>

Stratégie 4

Promouvoir et fournir des services d'appui pour les enfants

Pour réussir à briser le cycle des violences dans la vie des enfants et les aider à faire face aux conséquences, nous devons fournir des services et mécanismes efficaces axés sur les enfants pour qu'ils puissent demander de l'aide, un appui et des soins et signaler les cas de violence. Ces services peuvent inclure le conseil, l'information et l'orientation vers d'autres services de protection de l'enfance comme la police, les médecins et les travailleurs sociaux, ou une aide pour trouver un logement temporaire si nécessaire⁶³.

Pour que ces services soient efficaces, il faut que les prestataires de services de protection, de sécurité, de protection sociale, de santé et autres prestataires de services sociaux ainsi que les autorités soient capables de répondre aux orientations et aux demandes. Pour que ces services fonctionnent bien, des mécanismes appuyés par le gouvernement

sûrs, axés sur les enfants, bien connus, confidentiels, accessibles, fournis par des prestataires spécialement formés, à qui les enfants puissent signaler les cas de violence, doivent être en place⁶⁴.

Cela inclut notamment des numéros d'urgence et des permanences téléphoniques que les enfants et leur famille peuvent contacter pour signaler des violences et demander des informations et de l'aide. Les enfants doivent aussi avoir accès à des recours efficaces et à l'appui adéquat pour permettre une guérison, une récupération et une réintégration à long terme⁶⁵.

La sensibilisation du public à la disponibilité de ces services est cruciale, et peut être réalisée via le plaidoyer et les campagnes médiatiques ainsi qu'avec l'aide des institutions éducatives et sportives et des programmes périscolaires.

CHILD HELPLINE INTERNATIONAL (MONDIAL)



Child Helpline International (CHI) soutient la création et le renforcement de lignes nationales gratuites d'assistance aux enfants à travers le monde. Elle utilise également les données et connaissances des lignes d'assistance aux enfants pour identifier les lacunes des systèmes de protection de l'enfance et plaider en faveur des droits des enfants. Gérées par des organisations de la société civile et les gouvernements, les lignes d'assistance aux enfants proposent une aide d'urgence ainsi que des services de soutien aux enfants. Lorsque nécessaire, les lignes d'assistance aux enfants interviennent directement, en fournissant un appui au niveau du logement, de l'éducation et une aide juridique. Les lignes d'assistance aident aussi les enfants qui ne peuvent pas accéder par eux-mêmes aux services d'appui.

Résultats

Le réseau mondial de 178 lignes d'assistance dans 143 pays (janvier 2014) est contacté plus de 14 millions de fois par an par des enfants et des jeunes. Depuis 2003, la maltraitance et les violences ont représenté 17 pour cent des contacts, soit un sur six. Sur ces derniers, 32 pour cent concernaient de la maltraitance physique, 28 pour cent du harcèlement, 11 pour cent de la maltraitance psychologique et 10 pour cent de la négligence. Les filles représentaient 60 pour cent des cas de maltraitance et de violence, la plupart ayant été commises par un membre de la famille proche ou étendue⁶⁶. CHI a développé des recommandations pour la mise en place et la viabilité des lignes d'assistance.

Pour plus d'informations :

Ressources pour prévenir la violence envers les enfants <http://www.childhelplineinternational.org/>

INHOPE (MONDIAL)



INHOPE est un réseau de numéros d'urgence dans 43 pays à travers le monde qui lutte contre les violences sexuelles envers les enfants sur Internet. Le réseau permet au public de signaler anonymement les contenus potentiellement liés à des violences sexuelles envers les enfants. Les plaintes sont ensuite transmises aux services de détection et de répression des infractions et aux fournisseurs de services Internet.

Résultats

INHOPE a reçu plus de 1,2 million d'appels en 2013 de 28 pays de l'Union européenne (à l'exception de la Suède, qui n'a pas participé¹) et de l'Islande, la Russie, la Turquie, la Serbie, la Bosnie-Herzégovine et l'Amérique du Nord (Canada et États-Unis). Il a transmis 97 pour cent de ces appels aux forces de répression en un jour. Dans 93 pour cent des cas le contenu offensant a été retiré⁶⁷.

Pour plus d'informations :

Le suivi et le signalement des cas de violence sexuelle envers les enfants <http://www.inhope.org/gns/who-we-are/at-a-glance.aspx>

1. En juillet 2014, les 28 États membres de l'Union européenne sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, la Croatie, Chypre, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Slovénie et la Suède.



Depuis 2006, l'UNICEF travaille en étroite collaboration avec la police soudanaise pour renforcer les procédures adaptées aux enfants pour les enfants en contact avec la justice. L'élément central de ces efforts est l'établissement d'unités de protection de la famille et de l'enfance (UPFE) dans les postes de police. Avant les UPFE, les forces de police avaient peu de capacités pour enquêter sur les cas de violences sexuelles et physiques envers les enfants, et ne pouvaient pas proposer d'appui juridique, médical ou psychosocial ni de services de soins. Puisque le système de gestion de la maltraitance et de l'exploitation ne soutenait pas les enfants, de nombreux crimes n'étaient simplement pas signalés. Depuis l'ouverture de la première UPFE à Khartoum en 2007, l'unité dispose d'un « guichet unique » de services spécialisés pour les enfants victimes de violence, de maltraitance et d'exploitation et les enfants ayant des démêlés avec la justice. Suite au succès de l'unité pilote à Khartoum, 18 UPFE supplémentaires ont été établies au Soudan.

Résultats

Les UPFE ont nettement amélioré l'accès aux services de police des victimes de violence et des enfants ayant des démêlés avec la justice. Depuis 2007, l'UNICEF apporte un appui technique et financier à la plupart des UPFE du Soudan. De 2007 à 2011, le nombre de cas gérés par les unités de Khartoum a été multiplié par cinq, passant de 1 033 à 5 152 cas⁶⁸. En 2012, plus de 400 agents de police et travailleurs sociaux ont été formés à l'appui multisectoriel aux enfants, et plus de 13 500 enfants ont reçu une aide via les unités de protection de la famille et de l'enfance⁶⁹.

En plus de réaliser une sensibilisation aux violences sexuelles et sexistes, les UPFE semblent avoir accru la confiance de la communauté en la capacité de la police à gérer ces cas, ce qui encourage les individus à signaler ce genre de crimes. Cette tendance a contribué à la hausse des taux de condamnation pour des infractions commises à l'encontre des enfants. Depuis 2007, les auteurs de crimes envers les enfants ont été condamnés dans environ la moitié des cas signalés aux UPFE.

En 2009, une ligne d'assistance téléphonique gratuite (#9696) a été mise en place à l'UPFE de l'État de Khartoum, proposant des conseils et une assistance immédiate vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept. Au cours de sa troisième année de service, la ligne d'assistance a reçu environ 48 500 appels d'enfants et de parents et a permis d'améliorer la confiance du public à l'égard de la police. La collaboration entre la police, la justice et les travailleurs sociaux s'est améliorée. Les informations sur tous les cas signalés par les UPFE sont enregistrées dans une base de données. Finalement, l'établissement des UPFE influence l'environnement politique et législatif et ouvre la voie à un système global de protection de l'enfance. Le Soudan a passé un cap majeur en 2010 avec la promulgation de la nouvelle loi sur les enfants, qui incorporait le mandat des UPFE.

Pour plus d'informations :

La protection de l'enfance au Soudan

http://www.unicef.org/sudan/Briefing_paper3-CP_Units.pdf

UNE APPROCHE MULTISECTORIELLE POUR ÉTABLIR UN SYSTÈME DE PROTECTION DE L'ENFANCE (MALAWI)



Le Malawi a réalisé des avancées considérables dans le développement d'un système global de protection de l'enfance⁷⁰. En 2010, le pays a adopté la loi sur les soins, la protection et la justice concernant les enfants afin de créer une base juridique et politique solide pour la protection des enfants. Le Malawi a réussi à établir une approche multisectorielle de la protection de l'enfance intégrant des acteurs des domaines de la justice, de la police, de la santé, de la protection sociale et de l'éducation. Le Ministère de la condition de la femme, des enfants et de la protection sociale a facilité ce travail, en mettant à profit son vaste réseau au niveau communautaire de 1 000 travailleurs communautaires chargés de la protection de l'enfance (700 volontaires et 300 salariés).

Bien qu'il reste beaucoup à faire pour renforcer les capacités des acteurs de la protection de l'enfance à fournir des services de haute qualité et bien coordonnés, les bases d'un vaste système de protection de l'enfance sont en place, appuyé par 300 unités locales d'appui aux victimes, 101 unités de police d'appui aux victimes, quatre centres de services intégrés, 14 tribunaux pour mineurs, deux établissements d'éducation surveillée, un centre de réhabilitation sociale, 10 200 centres communautaires de soins pédiatriques et un programme social de transferts monétaires touchant 319 000 foyers.

Le Ministère a récemment mis en place un système de gestion des informations sur la protection de l'enfance et teste des projets innovants de rapport via les téléphones

portables afin d'améliorer la collecte et l'analyse des données communautaires au niveau local et national. Toutefois, des difficultés structurelles importantes persistent. L'étude récente sur la violence envers les enfants montre une culture de la violence où deux tiers de tous les enfants affirment avoir connu des violences avant l'âge de 18 ans.

Résultats

L'architecture et la base de données élargie du système de protection de l'enfance au Malawi marquent une réalisation importante rassemblant les parties prenantes des principaux ministères, notamment la santé, la police et la justice. En 2013, la première étude nationale sur la prévalence de la violence présentait une occasion historique de mettre en place des programmes de prévention et de lutte contre la violence fondés sur des données solides. En 2013, plus de 25 000 cas de violence ont été portés à l'attention des points de service établis (centres de services intégrés, unités de police ou communautaires d'appui aux victimes). Des directives sur la prise en charge des cas ont été développées pour les services de police, ainsi qu'une politique sur la justice pour les enfants et des directives sur la gestion de la violence pour le secteur de la santé. Des partenariats public/privé ont été mis en place avec plus de 50 organisations de la société civile locales et internationales.

Pour plus d'informations :

Études de cas sur la protection de l'enfance dans le monde
http://www.unicef.org/protection/files/CP_Case_Studies_Final.pdf

Stratégie 5

Mettre en place des lois et politiques qui protègent les enfants

« La famille joue un rôle clé dans la prévention de la violence et dans la protection des jeunes enfants. L'amour, l'affection et le soutien familial aident les enfants à développer leur confiance et leur assurance; alimentent leur confiance en eux et encouragent un sens des responsabilités croissant qui leur permet de faire face aux difficultés et de régler les conflits sans recourir à des moyens violents. Étant donné son rôle décisif, la famille a le droit de bénéficier de l'aide de l'État dans l'exercice de ses responsabilités en matière d'éducation. La garantie d'un environnement sain pour les enfants pendant leurs jeunes années, et l'appui aux familles et aux aidants familiaux dans leurs responsabilités éducatives sont essentiels au développement des enfants et à leur protection contre la violence⁷¹ ».

- Marta Santos Pais, la Représentante spéciale du Secrétaire des Nations Unies chargée de la question de la violence envers les enfants, (juin 2014).

Les décideurs jouent un rôle crucial dans la protection des enfants. Ils peuvent garantir que les pays soient dotés de processus nationaux de prévention et de lutte contre la violence envers les enfants. Ils peuvent soutenir des réformes juridiques dans tous les domaines et appuyer des programmes communautaires de prévention et la réhabilitation et la réinsertion sociale des enfants ayant des démêlés avec la justice. Ils peuvent aussi aider à mobiliser la volonté politique et les fonds nécessaires pour appuyer des efforts de sensibilisation et de renforcement des capacités et pour la recherche et la collecte de données.

Sans un environnement politique et législatif favorable, les programmes de lutte contre la violence ne pourront jamais véritablement atteindre leur but.

Une législation qui proscrie les diverses formes de violence envers les enfants – le châtement corporel, les violences et l'exploitation sexuelle des enfants, ou la violence psychologique –

envoie un message social fort, à savoir que la violence est inacceptable et punissable par la loi. Mais les lois ne sont efficaces que si elles sont appliquées. L'amélioration des poursuites engagées contre les auteurs de violences envers les enfants grâce à des policiers, procureurs et tribunaux spécialisés peut avoir un effet préventif.

Par ailleurs, des programmes dans les écoles, les institutions, les lieux de travail, le secteur privé et le sport peuvent jouer un rôle en développant des codes de conduite favorables à des environnements sains, sûrs et sécurisés où la violence et l'exploitation ne sont pas tolérées⁷².

Le changement d'attitude du public à l'égard de la violence implique deux facteurs clés : l'établissement par le gouvernement d'un cadre juridique solide incluant la mise en œuvre et le suivi et l'effort de chacun pour provoquer collectivement le changement au quotidien.

LE RENFORCEMENT DES SYSTÈMES DE PROTECTION DE L'ENFANCE (INDONÉSIE)



Bien que l'Indonésie soit classée par la Banque mondiale comme pays à revenu intermédiaire⁷⁷, elle dispose des ressources nécessaires pour fournir un appui systématique et durable aux enfants vulnérables. Jusqu'à il y a peu, le pays manquait toutefois d'une approche globale de la protection de l'enfance. Les organes du gouvernement ont eu tendance à répondre aux problèmes de protection des enfants de manière individuelle plutôt que d'évaluer de manière systématique les potentielles violations des droits des enfants et d'établir un système de protection national pour les prévenir.

Ces dernières années, les choses ont changé. Le gouvernement a travaillé au développement de lois, politiques et règlements globaux pour protéger les enfants, améliorer la prestation et la qualité des services, et renforcer les capacités professionnelles de la protection de l'enfance et des secteurs connexes. En 2011, le gouvernement a réalisé un exercice de cartographie et d'évaluation des interventions relatives à la protection de l'enfance à l'échelle des provinces, ainsi qu'une formation pour le personnel national de niveau intermédiaire des ministères d'exécution, les membres du Parlement et les représentants de la société civile.

Résultats

Le programme de formation de 2011 a permis d'inciter l'Agence de planification du développement national à aborder la protection de l'enfance de manière plus globale. La protection de l'enfance constitue désormais un pilier distinct dans le Plan de développement national à moyen terme de l'Indonésie, le Rencana Pembangunan Jangka Menengah Nasional (RPJMN) pour 2010-2014.

Cette percée indique clairement qu'un élan de changement est en cours, et que les principaux décideurs font preuve d'un engagement politique sérieux dans ce domaine.

Depuis la formation initiale, le gouvernement s'est engagé à créer un système national de protection, notamment à tester le Cadre d'indicateurs de la gouvernance pour suivre les progrès réalisés en termes de politiques, de ressources humaines et de budgets pour la protection de l'enfance au niveau national et sous-national.

Au niveau sous-national, les principaux districts et provinces ont développé des politiques locales relatives au Système de protection de l'enfance (« Child Protection Perda ») et mis en place des partenariats avec la société civile et les universités. Le gouvernement s'est également engagé à mettre en place un système de prise en charge communautaire pour remplacer le placement en institution de plus d'un demi-million d'enfants victimes de violences, en préservant les familles et en fournissant aux parents des services de conseil et d'appui.

En 2014, en collaboration avec l'UNICEF et les US Centers for Disease Control and Prevention (CDC), le gouvernement publiera une étude nationale sur la violence envers les enfants liée à l'Instruction présidentielle récente concernant l'élimination des violences sexuelles envers les filles. Une campagne nationale de lutte contre la violence envers les enfants est en cours, et a déjà permis d'attirer l'attention et l'appui du public via les réseaux sociaux. Ces efforts, entre autres, ont permis de mettre en avant la nécessité d'investissements gouvernementaux à long terme pour la protection de l'enfance. Ainsi, la protection de l'enfance fait partie des principales priorités dans le Plan stratégique national révisé pour 2015-2019, qui sera lancé par le président nouvellement élu en octobre 2014.

Pour plus d'informations :

Études de cas sur la programmation relative à la protection de l'enfance
http://www.unicef.org/protection/files/CP_Case_Studies_Final.pdf

LUTTER CONTRE LA VIOLENCE DANS LE SPORT (AUSTRALIE, CANADA, IRLANDE, PAYS-BAS ET ROYAUME-UNI)



Tandis que la plupart des pays ont mis du temps à prendre des mesures par rapport au problème de la violence envers les enfants dans le sport, quelques programmes prometteurs ont tout de même émergé : l'Australie et le Canada ont tous deux encouragé l'éthique et les bons comportements dans les sports pour les jeunes; les Pays-Bas ont investi dans la recherche sur les politiques et dans des campagnes promotionnelles de lutte contre les abus sexuels dans le sport; l'Irlande a développé de nouvelles règles pour sa ligue de basketball; et le Royaume-Uni a créé une unité dédiée à la protection de l'enfance pour présenter les pratiques exemplaires aux organismes sportifs.

Résultats

En Australie, le programme pilote de prévention a permis une nette réduction du nombre de mises à l'écart, de renvois et d'avertissements

au cours des matches de division pour les jeunes de moins de 9, 10 et 11 ans; au Canada, le gouvernement fournit des informations en ligne aux organismes sur la gestion du harcèlement et des violences, notamment comment reconnaître les situations d'abus et à qui demander de l'aide; en Irlande, l'Irish Basketball Association's Code of Conduct for Children's Sport (2002) englobe des politiques, des principes et des valeurs pour les jeunes joueurs, les parents et les entraîneurs. Le Royaume-Uni a mis en place des normes antiviolence que les organismes sportifs doivent respecter pour obtenir des subventions du gouvernement⁷⁸.

Pour plus d'informations :

La protection des enfants contre la violence dans le sport
http://www.unicef-irc.org/publications/pdf/violence_in_sport.pdf



© UNICEF/NYH-0.2013-1502/Pirozzi

Stratégie 6

Effectuer des collectes de données et des recherches

Seule une faible proportion d'actes de violence envers les enfants est signalée⁷⁹. En 2006, l'étude du Secrétaire général des Nations Unies sur la violence envers les enfants recommandait l'amélioration des systèmes nationaux de collecte des données et d'information afin d'identifier les groupes vulnérables et de suivre les progrès. Elle appelait également au développement de programmes nationaux de recherche sur la violence envers les enfants dans tous les contextes où elle a lieu – au sein de la famille et du foyer, à l'école, dans les établissements médico-sociaux et judiciaires, au travail et dans la communauté, y compris dans la communauté en ligne.

Les investissements dans les mécanismes de collecte des données et dans les outils de recherche comme les enquêtes nationales sur les ménages ont été importants pour alimenter la base de connaissances disponible sur la violence envers les enfants. Comme le montre le tableau, les enquêtes nationales ont contribué à une forte augmentation de la quantité de données disponibles sur la question de la protection de l'enfance.

Cette forte augmentation des données issues des enquêtes nationales sur les ménages doit être complétée par une plus grande attention au renforcement des données administratives courantes et des données sur des groupes vulnérables spécifiques, notamment les enfants handicapés. Les données administratives peuvent aider à suivre la violence au niveau local et national grâce au recueil efficace de données sur les cas de violence signalés dans les services sociaux et le système judiciaire.

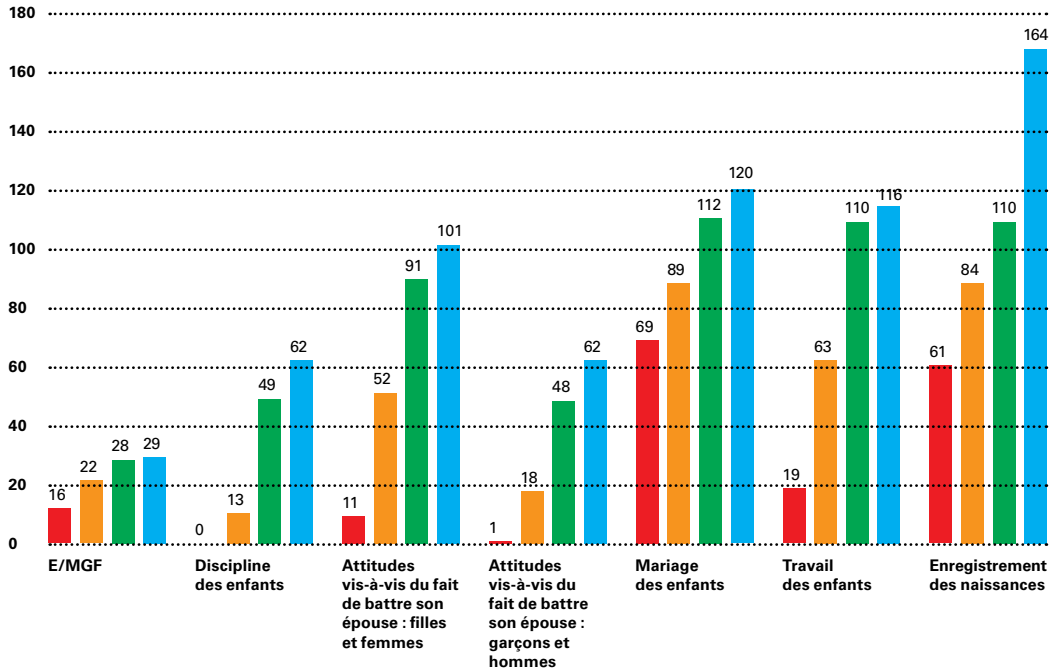
La ventilation par âge et par sexe est particulièrement cruciale pour la segmentation des progrès. De plus, et dans la mesure du possible, les données doivent être ventilées en fonction de tous les modes de discrimination interdits par le droit international des droits de l'homme (notamment le sexe, l'âge, la race, l'origine ethnique, le revenu, la situation géographique et le handicap)⁸⁰.

Le plaidoyer et la programmation doivent être ancrés dans des données factuelles solides. Les investissements dans un recueil durable des données et des outils de recherche robustes doivent continuer pour étendre la base de connaissances sur la violence envers les enfants.

L'UNICEF TIENT À JOUR DES BASSES DE DONNÉES MONDIALES SUR LES PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE GRÂCE AUX DONNÉES NATIONALES DE PARTENAIRES CLÉS DANS LE MONDE⁸¹

Nombre de pays pour lesquels des données sont disponibles dans les bases de données mondiales de l'UNICEF

2000 2005 2010 2014



PROBLÈMES
SOLUTIONS

LE PROGRAMME « TOGETHER FOR GIRLS »

(BOTSWANA, CAMBODGE, CÔTE D'IVOIRE, HAÏTI, INDONÉSIE, KENYA, MALAWI, MOZAMBIQUE, NIGÉRIA, OUGANDA, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO, RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE, RWANDA, SWAZILAND, ZAMBIE ET ZIMBABWE)



Together for Girls (Ensemble pour les filles) est une initiative mondiale visant à mobiliser et maintenir un mouvement international pour mettre fin à la violence envers les enfants, avec une attention particulière aux violences sexuelles envers les filles. Cette initiative est menée par un partenariat public-privé mondial entre cinq institutions des Nations Unies (UNICEF, ONU-Femmes, FNUAP, ONUSIDA et OMS), le gouvernement des États-Unis (CDC, PEPFAR et l'Office of Global Women's Health Issues), et des partenaires du secteur privé (Becton, Dickinson and Company, la Fondation Nduna, la Fondation CDC et le Grupo ABC).

L'expérience a montré que, lorsque les dirigeants des gouvernements renforcent la participation de multiples secteurs sociaux et supervisent le recueil de données statistiques sur la violence générées grâce à des méthodologies rigoureuses, l'effet est transformateur. Non seulement ce type d'efforts révèle des taux de violence envers les enfants qui étaient auparavant invisibles, mais il aide aussi à rompre le silence qui entoure ce sujet et ouvre la voie à d'autres investissements en matière de services de prévention et de lutte contre la violence.

Cette initiative aide les gouvernements à mener des enquêtes nationales sur les ménages pour documenter l'ampleur, la nature et les conséquences de la violence envers les enfants. Les données sont ensuite utilisées pour mobiliser la volonté politique de développer et de mettre en œuvre des politiques et des programmes pour prévenir et combattre la violence. Un aspect clé de ce travail consiste à lutter contre facteurs sous-jacents de la violence envers les enfants et à garantir la disponibilité des services pour les enfants victimes de violences physiques ou sexuelles.

Cette initiative a également une vocation de sensibilisation et de plaidoyer via le partage ou la mise à profit de données concrètes. À ce jour, des Enquêtes nationales sur la violence à l'encontre des enfants (EVE) ont été réalisées dans les pays suivants : Cambodge, Haïti, Indonésie, Kenya, Malawi, Nigéria, Swaziland, République-Unie de Tanzanie et Zimbabwe et sont prévues ou en cours dans les pays suivants : Botswana, Côte d'Ivoire, République démocratique populaire lao, Mozambique, Rwanda, Ouganda et Zambie.

Résultats

Les données issues des EVE dans quatre des pays étudiés ont révélé qu'environ une fille sur trois et un garçon sur sept avait été victimes de violences sexuelles avant l'âge de 18 ans, et que plus de la moitié de tous les enfants avaient été victimes de violences physiques avant l'âge de 18 ans. Suite à ces résultats, chaque pays prend des mesures pour développer une approche holistique de prévention et de lutte contre la violence.

Par exemple, le Swaziland a adopté une politique relative aux enfants en 2009, et le « Child Protection and Welfare Act » est entré en vigueur⁸². Tous les pays ayant publié les résultats des EVE ont développé ou sont en train de développer des plans d'action multisectoriels de prévention et

d'intervention. En 2013, la République-Unie de Tanzanie a lancé un Plan d'action national multisectoriel sur trois ans pour prévenir et lutter contre la violence envers les enfants. Le plan présente des interventions budgétées par priorité dans différents domaines comme la protection sociale, la justice, la planification, la santé et l'éducation, ainsi que la société civile et les groupes confessionnels.

Le gouvernement a pris l'engagement à long terme de renforcer son système de protection de l'enfance afin de lutter efficacement contre les violences envers les enfants, et de développer une stratégie de protection sociale pour intervenir lorsque les violences ont lieu.

Pour plus d'informations :
Together for Girls
<http://www.togetherforgirls.org/>





En 1994, l'UNICEF a entrepris sa première étude sur la prévalence des violences envers les enfants au Chili. Les conclusions, obtenues grâce à un questionnaire administré directement aux enfants, ont révélé que la violence était commune au sein des familles chiliennes : 77,5 pour cent des enfants étaient victimes de violences physiques ou psychologiques de la part d'un parent ou d'un aidant familial. Depuis 1994, l'UNICEF a répété cette étude trois fois à des intervalles de six ans. Ce suivi de 20 ans sur les violences envers les enfants dans un pays en développement représente une mesure exceptionnelle qui pourrait être reproduite ailleurs.

Résultats

Cette recherche a ouvert la voie à la loi sur les violences intrafamiliales au Chili de 1994 (la loi a été reformulée en 2005). Avant l'étude, au Chili, les violences physiques envers les enfants étaient invisibles et considérées comme une forme d'« éducation » légitime. Les recherches ont inspiré des programmes pour aider les victimes d'abus ainsi qu'une vague de plaidoyer pour que la maltraitance des enfants ne soit plus considérée comme une norme culturelle et pour étendre la définition de la maltraitance en y intégrant les violences psychologiques comme les violences physiques. Le gouvernement Bachelet mène également un programme de prévention et de sensibilisation à la maltraitance des enfants et a proposé une réforme constitutionnelle impliquant l'interdiction explicite de toute forme de violence envers les enfants.

Pour plus d'informations :

Résultats du questionnaire sur la prévalence des violences envers les enfants http://www.unicef.org/protection/files/Chile_Study_Child_Abuse.pdf



CACHÉE SOUS NOS YEUX : UNE ANALYSE STATISTIQUE DE LA VIOLENCE ENVERS LES ENFANTS (MONDIAL)



En septembre 2014, L'UNICEF a publié *Cachée sous nos yeux : Une analyse statistique de la violence envers les enfants*, un rapport présentant les dernières statistiques sur la violence envers les enfants. Le rapport repose sur les données de 190 pays et représente à ce jour la plus importante compilation de statistiques sur la violence envers les enfants.

Ce rapport a pour objectif d'utiliser des données pour rendre la violence envers les enfants, ainsi que ses nombreuses ramifications, plus visibles, de permettre une meilleure compréhension de son ampleur et de sa nature, et de proposer des pistes pour sa prévention. En étudiant les formes de violence ainsi que les attitudes et normes sociales dans le monde, il met en lumière un problème jusqu'à présent insuffisamment documenté.

Les données couvrent les trois principaux types de violences subies par les enfants, tous auteurs et tous contextes confondus : les violences physiques (mortelles et non mortelles), les violences psychologiques et les violences sexuelles. Le rapport étudie également les manifestations spécifiques de ces formes de violence : la discipline violente à la maison, la violence entre pairs

(notamment les confrontations physiques et le harcèlement) et la violence dans le couple chez les adolescents. Le rapport étudie également les attitudes vis-à-vis de certaines formes de violence pour comprendre comment certaines croyances culturelles profondément ancrées peuvent permettre d'expliquer leur persistance.

Le rapport repose principalement sur des informations recueillies via des sources comparables au niveau international (enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS) appuyées par l'UNICEF, enquêtes démographiques et de santé (EDS), enquêtes mondiales sur la santé des élèves en milieu scolaire (GSHS) et Étude HBSC sur les comportements en matière de santé des enfants en âge d'aller à l'école).

Ce rapport utilise également des faits ou données factuelles spécifiques aux pays, issus d'études à petite échelle et d'enquêtes nationales, afin de mettre en lumière certains aspects ou contextes d'une variété de pays où il n'existe pas de données représentatives ou comparables.

Pour plus d'informations :
data.unicef.org
<http://www.unicef.org/publications/>

Remarque importante :

L'appui à la recherche

Un réel changement ne peut avoir lieu sans données de qualité. Faute de données fiables, la valeur des stratégies de prévention ne peut être validée, les méthodes ne peuvent être améliorées et il n'est pas possible d'identifier les interventions les plus efficaces pour les adapter et les transposer à l'échelle supérieure. Pour atteindre ces objectifs, les priorités suivantes doivent être respectées.

ÉTABLIR DES PROTOCOLES AU NIVEAU NATIONAL ET LOCAL

Presque tous les pays ne disposent pas d'un système complet pour recueillir des données cohérentes et fiables sur la prévalence des violences sexuelles, psychologiques et physiques envers les enfants. Les données factuelles doivent au minimum être systématiquement ventilées par âge et par sexe pour mieux comprendre la prévalence et les facteurs de la violence.

RENFORCER LES MÉTHODOLOGIES DE RECHERCHE

Parce que les programmes de protection de l'enfance traitent de problèmes nuancés aux multiples facettes, il est essentiel d'établir une base de référence et des contrôles pour identifier des objectifs et mesurer les progrès et les résultats. Pourtant, dans de trop nombreux cas, les évaluations sont mal ou insuffisamment développées.

FINANCER ET INTÉGRER LA RECHERCHE DANS LE TRAVAIL DE PROGRAMMATION

Le renforcement de la quantité et de la qualité de la recherche et de l'analyse est crucial pour la réussite des stratégies et interventions de lutte contre la violence. La conception et l'exécution des programmes doit intégrer des évaluations et d'autres éléments de recherche. Les financements extérieurs peuvent jouer un rôle crucial dans ce domaine, notamment dans les pays à faibles ressources où la recherche relative aux programmes est rare, d'après une évaluation de l'Organisation mondiale de la Santé⁸³.

Les exemples précédents montrent des progrès importants dans le recueil de données et l'utilisation des données pour susciter des actions concrètes, mais ces efforts doivent être accélérés et intégrés aux efforts nationaux de suivi du bien-être des enfants.

L'importance des données pour le programme de développement pour l'après-2015

Le programme de développement pour l'après-2015 est un cadre de travail universel que tous les pays s'engagent à suivre via leurs plans d'action nationaux respectifs. Le programme repose sur la compréhension de l'universalité des droits de l'homme, avec des objectifs et engagements applicables à tous les pays.

Alors que 2015 approche à grands pas, la communauté internationale redéfinit ses objectifs pour les décennies à venir. La violence envers les filles et les garçons est de plus en plus reconnue comme un obstacle important au développement durable. Elle doit trouver sa place dans le programme de développement pour l'après-2015.

Par conséquent, l'UNICEF et ses partenaires préconisent des cibles spécifiques d'ici à 2030 pour aider les gouvernements à développer un cadre de travail pour l'après-2015 pouvant être concrètement mis en œuvre et suivi. Pour suivre les progrès, il sera essentiel d'obtenir des données nationales fiables sur la violence. Les cibles proposées pour la protection des enfants contre la violence, l'exploitation et la maltraitance d'ici 2030 sont :

- Mettre en place l'enregistrement des naissances universel et gratuit pour les enfants de moins de cinq ans;
- Réduire le taux de blessures liées à la violence et de décès qu'elles entraînent;
- Éliminer la violence physique envers les enfants à la maison;
- Éliminer la violence sexuelle envers les enfants;

- Éliminer le travail des enfants et garantir la protection des droits et la sécurité des conditions de travail des jeunes travailleurs;

- Garantir l'accès universel des enfants à des systèmes de justice indépendants respectant leurs droits et dotés de processus adaptés aux enfants; et

- Mettre fin au mariage des enfants.

Le programme pour mettre fin à la violence envers les enfants doit être intersectoriel. Il se superpose naturellement aux efforts de renforcement du système de soins de santé et de réduction des disparités de revenus. Il est aligné sur les efforts d'augmentation de l'accès à une éducation de qualité et à la santé maternelle et sur la garantie de l'égalité des sexes et le respect des droits de l'homme pour tous afin de favoriser des sociétés pacifiques.

Il est fondamental de tenir compte de ces éléments pour la planification et la conception de programmes de prévention et d'intervention qui contribueront à l'objectif plus large de créer un monde où tous les enfants pourront vivre sans violence, sans maltraitance et sans exploitation.

Les approches indirectes pour prévenir la violence envers les enfants

Plusieurs programmes prometteurs basés sur des données factuelles contribuent à la réduction de la violence dans la vie des enfants.

Bien qu'ils ne soient pas directement axés sur les enfants, ces programmes ont un impact non négligeable.

Cette distinction est importante dans la mesure où le lien entre l'exposition des enfants aux violences familiales et ses répercussions pendant la vie adulte sont bien établies.

On compte parmi ces impacts des niveaux plus élevés de colère, le manque de confiance en soi, la dépression et des retards dans le développement cognitif et émotionnel. Il existe également un lien entre l'exposition à la violence à un âge précoce et les décès prématurés. Les recherches ont démontré que les garçons exposés aux violences familiales étaient plus susceptibles d'être violents une fois adultes et que les filles étaient plus susceptibles de devenir victimes de violences en grandissant⁸⁴.

LE PROGRAMME IMAGE : AUTONOMISER LES FEMMES (AFRIQUE DU SUD)



Mené dans huit villages ruraux de Limpopo, une province pauvre d'Afrique du Sud, le programme IMAGE a octroyé des prêts et formé des femmes locales à mettre en place des activités rentables. L'intervention consistait en un atelier de formation en deux étapes : d'abord, les femmes se rencontraient pendant dix semaines pour dialoguer sur les rôles attribués en fonction des sexes, les croyances culturelles, les relations, la communication, la violence familiale et le VIH; ensuite, elles participaient à un programme de formation au leadership d'une semaine. Puis

elles retournaient dans leur communauté pour travailler avec d'autres femmes, et elles faisaient comprendre aux jeunes et aux hommes les questions d'égalité des sexes, de violence au sein du couple et de VIH.

Résultats

L'initiative a eu une multitude d'effets positifs sur les femmes et leurs enfants. Avec un taux de remboursement des prêts des femmes de 99 pour cent, la sécurité alimentaire et les ressources du foyer ont été accrues et les femmes ont présenté des niveaux plus élevés de confiance en elles et de capacité d'action collective. Sur une période de deux ans, les violences au sein du couple ont baissé de 55 pour cent⁸⁵.

Pour plus d'informations :

Revue Lancet
http://www.who.int/social_determinants/resources/articles/lancet_pronyk_kim.pdf

RESTRICTIONS SUR L'ALCOOL : LA RÉFORME DES POLITIQUES (BRÉSIL)



Avant 2002, le taux d'homicide de la ville de Diadema figurait parmi les plus élevés du Brésil. D'après les recherches, les homicides et les plaintes de violences envers les femmes avaient souvent lieu tard le soir et étaient concentrés dans des quartiers comptant de nombreux bars et une consommation d'alcool élevée. Grâce à ces données précieuses et à la coopération cruciale des vendeurs d'alcool, le maire de Diadema a interdit la vente d'alcool après 23 heures. Les responsables locaux ont lancé une campagne de sensibilisation du public dans des quartiers ciblés.

Résultats

L'intervention, approuvée par une majorité écrasante (93 %) des résidents locaux, a permis

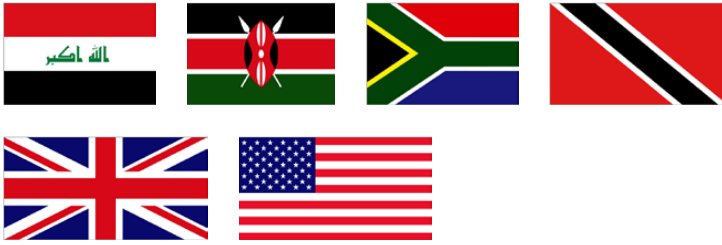
une forte baisse de la violence : environ 319 homicides ont été évités au cours des trois premières années du programme, soit une baisse de 44 pour cent par rapport au taux d'homicide escompté. L'intervention a également permis d'éviter environ 1 051 agressions de femmes entre juillet 2002 et juillet 2005, soit une baisse de 56 pour cent par rapport au nombre d'agressions prévisibles. Ce déclin des violences s'est également avéré bénéfique pour les activités commerciales et l'économie locale, en transformant cette ville jadis meurtrière en modèle de « nouveau urbain⁸⁶ ».

Depuis l'introduction de cette loi, au moins 120 municipalités ont adopté des politiques similaires. Le gouvernement brésilien propose un financement aux villes pour faciliter l'application de ces lois.

Pour plus d'informations :

American Journal of Public Health
<http://www.uniad.org.br/desenvolvimento/images/stories/arquivos/ALCOHOL-DIADEMA-VIOLENCE.pdf>

REMÉDIER AUX VIOLENCES : TRAITER LA VIOLENCE VIA UNE APPROCHE SANITAIRE (IRAQ, KENYA, AFRIQUE DU SUD, TRINITÉ-ET-TOBAGO, ROYAUME-UNI ET ÉTATS-UNIS)



De 2007 à 2010, le Département municipal de la santé de Baltimore a mis en œuvre un projet baptisé « Safe Streets ». Inspiré du projet « Cure Violence » de Chicago, le projet traite la violence comme une épidémie et utilise des stratégies et tactiques de santé publique pour la réduire. Safe Streets fait participer des centaines de jeunes à risque élevé des quartiers les plus violents de Baltimore. Une des clés de sa réussite a été le recours à des « conseillers de rue » qui ont travaillé avec des individus à risque élevé pour « interrompre » les conflits violents et servir de médiateurs⁸⁷.

Résultats

Les conseillers ont aidé 52 pour cent des jeunes à régler en moyenne deux conflits.

28 pour cent de ces conflits impliquaient des armes à feu et dans 91 pour cent des cas les violences ont été évitées. D'une manière générale, Safe Streets a été associé à une baisse de 5,4 pour cent des cas d'homicides et une baisse de 34,6 des tirs non meurtriers.

Cherry Hill, le quartier où le projet a été le plus concluant, a connu une baisse de 56 pour cent des homicides et une baisse de 34 pour cent des tirs non meurtriers. Cure Violence a été adapté dans 15 villes de 50 quartiers aux États-Unis, ainsi qu'en Iraq, au Kenya, en Afrique du Sud, à Trinidad-et-Tobago et au Royaume-Uni⁸⁸.

Pour plus d'informations :

Cure Violence

<http://cureviolence.org/Résultatss/scientific-evaluations/>



© UNICEF/NYHQ2005-1174/LeMoyné

BELL BAJAO OU "RING THE BELL": LE MARKETING SOCIAL (CANADA, CHINE, INDE, PAKISTAN ET VIET NAM)



Lancée en Inde en 2008, Bell Bajao (« Tire la sonnette ! ») est une campagne culturelle et médiatique initiée par Breakthrough qui appelle les hommes et les garçons à lutter contre la violence domestique et à mettre en avant le rôle qu'ils peuvent jouer dans la réduction des violences. Breakthrough est une organisation des droits de l'homme internationale basée en Inde et aux États-Unis qui utilise le pouvoir des médias, de la culture populaire et de la mobilisation communautaire pour encourager les individus à prendre des mesures audacieuses en faveur de la dignité, de l'égalité et de la justice.

« Tirer la sonnette » c'est agir pour lutter contre la violence ou la discrimination envers les femmes dès que l'on en est témoin ou que l'on a le pouvoir de faire changer les choses. En 2010, les « camionnettes vidéo » de Breakthrough ont parcouru plus de 22 000 kilomètres à travers des villes et des villages, en diffusant des annonces publiques inspirées d'histoires vraies qui montraient des hommes et des garçons intervenir lorsqu'ils entendaient ou étaient témoins de violences domestiques.

Plus de 130 millions de personnes ont vu la campagne de Bell Bajao, récompensée par un prix. Ce parcours impliquait également les communautés via le jeu, le théâtre de rue, et d'autres outils culturels qui ont permis une transformation durable et sur le terrain des cœurs et des esprits.

Résultats

L'étude d'évaluation de Breakthrough a montré que 97 pour cent des participants à l'étude affirmaient être renseignés sur les violences domestiques. Plus précisément, 99,5 pour cent des participants exposés à l'aspect éducatif et médiatique de la campagne (groupe étudié)

affirmaient être renseignés, contre 94,5 pour cent des participants uniquement exposés aux aspects médiatiques (groupe de contrôle)⁸⁹.

En outre, la campagne a formé 75 000 porte-paroles, ce qui a permis une hausse de 49 pour cent de la sensibilisation à la loi de protection des femmes contre les violences domestiques en Inde. Les recherches ont également révélé une hausse de 15 pour cent de l'accès aux services pour les femmes victimes de violences⁹⁰. La télévision s'est avérée l'outil de diffusion le plus efficace et avec la plus grande portée par rapport aux annonces radio et papier qui n'ont pénétré qu'à certains endroits. Les camionnettes vidéo ont reçu un accueil enthousiaste du public, et se sont avérées efficaces pour impliquer les jeunes et assurer un engagement communautaire soutenu sur une période de deux ans⁹¹.

Les outils et les messages de Bell Bajao ont été adaptés par des individus et organisations dans le monde entier, notamment au Canada, en Chine, au Pakistan et au Viet Nam. La campagne a remporté 23 prix dont le Lion d'argent en 2010 aux Lions de Cannes, la plus grande cérémonie et le plus grand festival récompensant les professionnels du domaine de la communication créative dans le monde.

Pour plus d'informations :

La sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles via les médias et la culture populaires
http://www.endvawnow.org/uploads/browser/files/bell_bajao_case_study_english.pdf

IV

Conclusion: Recommandations

Voici les principales recommandations issues de l'étude mondiale de 2013 de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants, spécifiquement adressée aux décideurs et aux responsables gouvernementaux⁹². Ces recommandations ont été développées en consultation avec plus de 100 pays de toutes les régions, et grâce à des études analytiques régionales dans lesquelles l'UNICEF était activement impliqué.

LES DÉCIDEURS ET LES RESPONSABLES GOUVERNEMENTAUX SONT ENCOURAGÉS À :

- Développer et promouvoir une stratégie nationale, axée sur les enfants, intégrée et multidisciplinaire pour lutter contre la violence envers les enfants dans un délai déterminé et réalisable.
- Adopter des lois interdisant expressément les violences envers les enfants de toute urgence. Ces interdictions doivent comprendre des mesures détaillées de mise en œuvre et d'application efficace.
- Accompagner des initiatives politiques et des mesures juridiques d'efforts accrus pour décourager l'acceptation sociale de la violence envers les enfants. Cette violence n'est pas inévitable. C'est un comportement que nous pouvons changer.
- Identifier des moyens d'écouter les enfants et de les impliquer dans le rôle de la violence dans leur vie et dans ce qui peut être fait pour y remédier.
- Veiller à assurer l'inclusion sociale des filles et des garçons particulièrement vulnérables.
- Recueillir et ventiler des données sur la violence envers les enfants, que ce soit directement ou indirectement. Ce qui se mesure compte.
- Accorder davantage d'attention aux facteurs susceptibles de faire monter les niveaux de violence et d'affecter la résilience des enfants, de leur famille et de leur communauté. Ces facteurs comprennent la pauvreté et les inégalités, la dégradation de l'environnement, les catastrophes naturelles, les déplacements massifs de populations, l'instabilité politique et le crime organisé.
- Intégrer un engagement explicite de lutte contre la violence envers les enfants dans le programme de développement de l'après-2015.

Ces recommandations, associées au large éventail de programmes de prévention et de stratégies de résilience présentés dans ce document, fournissent aux décideurs et aux acteurs clés les outils d'intervention nécessaires. Nous disposons d'un nombre croissant de données sur ce qui fonctionne pour prévenir et lutter contre la violence. Nous devons appliquer ces leçons dans nos foyers, nos communautés et au niveau mondial.

Chaque jour dans chaque pays, des filles et des garçons subissent la violence. Leur corps porte ses traces. Leur esprit absorbe les souffrances. Ils sont témoins de ce qu'un enfant ne devrait jamais voir. Mais puisque une grande partie de ces violences a lieu à l'abri des regards, le problème demeure invisible.

Comme l'a démontré ce rapport, la violence envers les enfants est totalement évitable, et un élan général vers le changement a lieu.

Les nombreux travaux de recherche et les interventions qui ont fait leurs preuves

peuvent et doivent être utilisés pour développer et mettre en œuvre des stratégies de prévention et de lutte contre la violence qui protégeront les enfants – et rendront l'invisible visible. Des efforts supplémentaires sont aussi nécessaires pour continuer à renforcer les données relatives aux moyens efficaces de prévenir la violence.

Chaque enfant a le droit de vivre sans violence. Pourtant, trop nombreux sont ceux qui sont encore enchaînés à des conditions qui rendent leur présent insupportable et leur avenir morne. Les décideurs ont le pouvoir exponentiel de changer ces conditions.

La vraie valeur d'une nation se mesure à la manière dont elle traite ses enfants. Lorsque les enfants souffrent, nous, en tant que société, sommes diminués. Lorsque nous travaillons ensemble à mettre fin aux violences dans leur vie, nous donnons le meilleur de nous-mêmes. Nous nous occupons de nos enfants.

« Sans la menace de la violence, les filles et les garçons sont libres de développer leurs talents et leurs compétences de manière optimale et de façonner leur avenir. Il existe un potentiel de changement positif considérable, mais pour l'heure, la violence demeure un phénomène omniprésent qui ruine la vie de millions d'enfants, hante des communautés entières et bloque les perspectives de développement durable et de progrès social ».

- Le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon (octobre 2013)⁹³.

Pour plus d'informations ou pour faire part de vos idées et commentaires, veuillez contacter childprotection@unicef.org



**#ENDviolence
against children**

Bibliographie

1. Assemblée générale des Nations Unies, Convention relative aux droits de l'enfant. 1989. Article 19. <<http://www.un.org/documents/ga/res/44/a44r025.htm>>
2. Fonds des Nations Unies pour l'enfance, « Child Protection in Emergencies ». UNICEF : Protection de l'enfant contre la violence, l'exploitation et les abus, New York, 2012. <http://www.unicef.org/protection/57929_62178.html>
3. Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Hidden in Plain Sight: A statistical analysis of violence against children*, UNICEF, New York, 2014.
4. Finkelhor David, et al., « Children's Exposure to Violence: A Comprehensive National Survey ». *Juvenile Justice Bulletin*. Ministère de la justice des États-Unis : Bureau de la justice pour mineurs et de la prévention de la délinquance juvénile, octobre 2009, p. 5 et annexe 2. <<https://www.ncjrs.gov/pdffiles1/ojdp/227744.pdf>>
5. Pinheiro Paulo Sérgio, Rapport mondial sur la violence à l'encontre des enfants. Étude du Secrétaire général des Nations Unies, août 2006, ch. 1. <<http://www.unicef.org/violencestudy/reports.html>>
6. Ibid.
7. Ibid.
8. Anthony Lake, Directeur général de l'UNICEF, observations liminaires au Conseil d'administration de l'UNICEF, le 4 février 2014. <http://www.unicef.org/about/execboard/index_71862.html>, consulté le 14 août 2014.
9. Organisation mondiale de la Santé, *Prévention de la violence : les faits*. Éditions de l'OMS, 2010. <http://www.who.int/violence_injury_prevention/violence/4th_milestones_meeting/publications/en/>
10. Pinheiro Paulo, *Rapport mondial sur la violence à l'encontre des enfants*.
11. Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Hidden in Plain Sight*.
12. Pinheiro, Paulo. *Rapport mondial sur la violence à l'encontre des enfants*.
13. Voir, par exemple, Anand Sudhir, et al., *The Cost of Inaction: Case Studies from Rwanda and Angola*. Centre François-Xavier Bagnoud pour la santé et les droits de l'homme, Université Harvard, Cambridge, juin 2012.
14. Fang Xiangming, Brown Derek, et Corso Phaedra, « Analytical Report for the Project "Development of Regional Costing Model to Estimate the Economic Burden of Child Maltreatment in the East Asia and Pacific Region." » UNICEF et L'Université agricole de Chine, Bangkok, juin 2013.
15. Fang Xiangming, et al., « The Economic Burden of Child Maltreatment in the United States and Implications for Prevention » *Child Abuse and Neglect*, vol. 36 numéro 2, 2012, p. 156-165. <<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3776454/>>
16. Université Harvard, « Key Concepts: Toxic Stress ». Center on the Developing Child, Cambridge. <http://developingchild.harvard.edu/index.php/key_concepts/toxic_stress_response/>
17. Ibid.
18. Perry B.D., « Childhood experience and the expression of genetic potential: what childhood neglect tells us about nature and nurture ». *Brain and Mind*, vol. 3, p. 79-100, 2002, cité sur le Child Welfare Information Gateway, « Understanding the Effects of Maltreatment on Brain Development ». Ministère de la santé et des services sociaux des États-Unis : Division de l'administration pour les enfants et les familles, Washington, novembre 2009, p. 8. <https://www.childwelfare.gov/pubs/issue_briefs/brain_development/effects.cfm>
19. La Stratégie de protection de l'enfance de l'UNICEF de 2008 définit l'objectif de la protection de l'enfance comme : « la prévention et la lutte contre la violence, l'exploitation, et la maltraitance des enfants, » qui « sont essentielles pour assurer le respect des droits des enfants à la survie, au développement et au bien-être ». Les résultats en termes de bien-être concernent non seulement la santé, l'éducation et le bien-être matériel, mais aussi les relations et les risques pouvant provoquer une exposition aux pratiques nuisibles, à la violence et à la maltraitance.
20. Fonds des Nations Unies pour l'enfance, « Thematic Report 2012: Child Protection from Violence, Exploitation and Abuse », UNICEF, New York, 2012. <[http://www.unicef.org/parmo/files/FA4_child_protection_from_violence_exploitation_and_abuse\(1\).pdf](http://www.unicef.org/parmo/files/FA4_child_protection_from_violence_exploitation_and_abuse(1).pdf)>
21. Briefing par Susan Bissell, Chef de la Protection de l'enfance, UNICEF, New York, 15 avril 2014.
22. Without Violence, « Success Stories: The Early Enrichment Project: ACEV, Istanbul, Turkey ». Berlin, 2014. <<http://withoutviolence.org/solutions/success-stories/the-early-enrichment-project-acev-istanbul-turkey/>>, consulté le 14 août 2014.
23. Comité international de secours, « Research Brief: "Child and Youth Protection and Development" » IRC Parents Make the Difference, mars 2014.
24. Partenariat infirmière-famille, « Evidentiary Foundations of the Nurse Family Partnership ». NFP, 2011, p. 2. <http://www.nursefamilypartnership.org/assets/PDF/Policy/NFP_Evidentiary_Foundations.aspx>
25. Institut de sciences sociales Ivo Pilar et Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *External Evaluation of the "For Safe and Enabling School Environment" Project in Croatia*. UNICEF, Zagreb, 2012. <http://www.unicef.org/evaldatabase/files/UNICEF_6_12_2_final.pdf>
26. Services du gouvernement de Suède et Save the Children, *Never Violence—Thirty Years on from Sweden's Abolition of Corporal Punishment*. Services du gouvernement de Suède et Save the Children, Stockholm, 2009, p. 3. <<http://www.government.se/content/1/c6/13/23/37/f1e848f8.pdf>>
27. Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Le plan stratégique de l'UNICEF, 2014-2017*. Conseil économique et social de l'UNICEF, New York, septembre 2013, sec. 2.6, p. 7. <http://www.unicef.org/about/execboard/files/2013-21-UNICEF_Strategic_Plan-ODS-English.pdf>
28. Landers Cassie et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, « Preventing and Responding to Violence, Abuse, and Neglect in Early Childhood: A Technical

- Background Document ». Section de la protection de l'enfance de l'UNICEF, New York, janvier 2013. <http://www.unicef.org/protection/files/Report_on_preventing_and_responding_to_violence_in_early_childhood_2013_Cassie_Landers.pdf>
29. Organisation mondiale de la Santé et Société internationale pour la prévention des mauvais traitements et négligences envers les enfants, « Preventing Child Maltreatment: a guide to taking action and generating evidence ». WHO Press, Genève, 2006. <http://whqlibdoc.who.int/publications/2006/9241594365_eng.pdf>
 30. Ibid.
 31. Fang Xiangming. « The Economic Burden of Child Maltreatment in the United States ».
 32. Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Preventing and Responding to Child Sexual Abuse and Exploitation: Evidence Review*. UNICEF, New York, 2014, à paraître.
 33. Partenariat infirmière-famille, « Research Trials and Outcomes », NFP, Denver, juillet 2014, p. 2. <http://www.nursefamilypartnership.org/assets/PDF/Fact-sheets/NFP_Research_Outcomes_2014.aspx>
 34. Partenariat infirmière-famille, « Evidentiary Foundations of Nurse-Family Partnership ». NFP, 2011, p. 2. <http://www.nursefamilypartnership.org/assets/PDF/Policy/NFP_Evidentiary_Foundations.asp>
 35. Eckenrode J., et al., « Preventing child abuse and neglect with a programme of a nurse home visitation: the limiting effects of domestic violence ». *JAMA*, vol. 284, numéro 11, 2000, p. 1385-1391.
 36. Partenariat infirmière-famille. « Evidentiary Foundations of Nurse-Family Partnership ». p. 1.
 37. Kagitcibasi C., et al., « Continuing effects of early enrichment in adult life: The Turkish Early Enrichment Project 22 years later ». *Journal of Applied Developmental Psychology*, vol. 30, numéro 6, novembre-décembre 2009, p. 764-779. <<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0193397309000380>>
 38. Wint et Janssen, « Quantitative and qualitative studies on the Roving Caregivers Programme ». 2008, p. 1, cité par le Dr Jules Didacus dans « Positioning the Roving Caregivers Programme as a Caribbean Model », préparé pour la Caribbean Child Support Initiative et la Foundation for the Development of Caribbean Children, mars 2010.
 39. Ibid.
 40. Clarke K.N., « A Cost-Benefit Analysis of the Roving Caregivers Programme of the Rural Family Support Organization May Pen, Clarendon, Jamaica ». UNICEF, Jamaïque, août 2004, cité par le Dr Jules Didacus dans « Positioning the Roving Caregivers Programme as a Caribbean Model », préparé pour la Caribbean Child Support Initiative et la Foundation for the Development of Caribbean Children, mars 2010.
 41. Van Spijk J., « Cost Analysis of the Roving Caregivers Programme: A Study on the Costs and Benefits of RCP in Dominica, Grenada, Jamaica, St. Lucia and St. Vincent and the Grenadines ». Amsterdam Institute for International Development, Amsterdam, 2010, cité par le Dr Jules Didacus dans « Positioning the Roving Caregivers Programme as a Caribbean Model », préparé pour la Caribbean Child Support Initiative et la Foundation for the Development of Caribbean Children, mars 2010.
 42. « Research Brief: "Child and Youth Protection and Development." »
 43. Groupe de référence pour l'évaluation de la protection de l'enfance, « Latest Updates in Child Protection M&E ». *Newsletter CP MERG*, numéro 10, février 2014, p. 3. <http://www.cpmerng.org/newsletter/CPMERG_Issue10.pdf>
 44. Ibid.
 45. Ibid.
 46. *Plan stratégique de l'UNICEF, 2014-2017*. p. 8.
 47. Ibid.
 48. D'après le site Internet de Stepping Stones, Stepping Stones est utilisé dans un nombre croissant de pays dans le monde. Le rapport « Evaluating Stepping Stones » de 2006 par Tina Wallace pour ActionAid International contient une annexe listant 60 pays dans le monde. Voir <http://www.stepsstonesfeedback.org/index.php/About/Where_is_it_used/gb> et <<http://www.stepsstonesfeedback.org/resources/5/CountriesfromSTEPPINGSTONESREVIEWOFREVIEWS2006Wallace.pdf>>
 49. Jewkes R., et al., « Impact of Stepping Stones on incidence of HIV and HSV-2 and sexual behaviour in rural South Africa: cluster randomised controlled trial ». *BMJ*, vol. 337, numéro a506, août 2008. <<http://www.bmj.com/content/337/bmj.a506>>
 50. Dunkle K., et al., « Perpetration of partner violence and HIV risk behaviour among young men in the rural Eastern Cape ». *AIDS*, vol. 20, 2006, p. 2107-2114.
 51. Jewkes R., et al., « Rape perpetration by young, rural South African men: prevalence, patterns and risk factors ». *Soc Sci Med*, vol. 63, 2006, p. 2949-2961.
 52. Dunkle K., et al., « Transactional sex and economic exchange with partners among young South African men in the rural Eastern Cape: prevalence, predictors, and associations with gender-based violence ». *Soc Sci Med*, vol. 65, 2007, p. 1235-1248.
 53. Jewkes R. et Cornwall A., *Stepping Stones: A training manual for sexual and reproductive health, communication and relationship skills*, adaptation pour l'Afrique du Sud. Conseil de la recherche médicale et PPASA, Pretoria, 1998.
 54. Shaw M., « Before we were sleeping but now we are awake: the Stepping Stones workshop programme in the Gambia », cité dans Cornwall and A. Welbourn (éd.) « Realising rights: transforming approaches to sexual and reproductive well-being », Zed Books, Londres, 2002.
 55. Jewkes R., et al., « Policy Brief: Evaluation of Stepping Stones: A Gender Transformative HIV Prevention Intervention ». Conseil de la recherche médicale d'Afrique du Sud, Mars 2007, p. 4. <<http://www.mrc.ac.za/policy/briefs/steppingstones.pdf>>
 56. *The UNICEF Strategic Plan, 2014-2017*. p. 6.
 57. Ibid.

58. Organisation mondiale de la Santé et ONUSIDA, *Addressing violence against women and HIV/AIDS: What works?*, WHO Press, Genève, 2010, p. 22. <http://whqlibdoc.who.int/publications/2010/9789241599863_eng.pdf?ua=1>
59. Ibid.
60. Usdin S. et al., *Achieving social change on gender-based violence: A report on the impact evaluation of Soul City's fourth series*, Elsevier: Social Science & Medicine, vol. 61, 2005, p. 2434-2445. <<http://www.soulcity.org.za/research/publishedarticles/Achieving%20social%20change%20on%20genderbased%20violence%20A%20report%20on%20the%20impact%20evaluation%20of%20Soul%20City%20fourth%20series.pdf>>
61. Ibid.
62. « Health and Development Africa Party and Soul City », *Soul Buddyz: tomorrow is ours*. Rapport d'évaluation de l'institut Soul City, août 2008, p. 2. <<http://www.soulcity.org.za/research/evaluations/series/soul-buddyz-series/soul-buddyz-tomorrow-is-ours-evaluation-report-2008/soul-buddyz-tomorrow-is-ours-evaluation-report-2008>>
63. Assemblée générale des Nations Unies, *Lignes directrices relatives à la protection de remplacement pour les enfants*. 64^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies, février 2010. <http://www.unicef.org/protection/alternative_care_Guidelines-English.pdf>
64. Pinheiro Paulo, Rapport mondial sur la violence envers les enfants. p. 21.
65. *Lignes directrices relatives à la protection de remplacement pour les enfants*. p. 9.
66. Child Helpline International, « RWD The Voices of Children and Young People: 10 Year Global Data Publication ». CHI : 2003-2013, Amsterdam, 2013, p. 5. <http://www.childhelplineinternational.org/media/76642/chi_global_web.pdf>
67. Association internationale des services d'assistance par Internet, « INHOPE 2013 Facts, Figures & Trends: The fight against online Child Sexual Abuse in perspective ». INHOPE, Amsterdam, 2013. <<http://www.inhope.org/Libraries/Infographics/INHOPE-2013-Infographic.sflb.ashx>>
68. Fonds des Nations Unies pour l'enfance, « Case Studies on Unicef Programming in Child Protection ». UNICEF, New York, mars 2013, p. 32. <http://www.unicef.org/protection/files/CP_Case_Studies_Final.pdf>
69. « Thematic Report 2012: Child Protection from Violence, Exploitation and Abuse », p. 18.
70. Cet exemple n'a pas été évalué, mais a été intégré parce qu'il représente une approche globale de la violence.
71. Remarques de Marta Santos Pais, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants, juin 2014.
72. Union interparlementaire et Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *La protection de l'enfant, guide à l'usage des parlementaires*. Union interparlementaire, Genève, 2004, p. 20. <http://www.unicef.org/publications/index_21134.html>
73. *Jamais de violence – Trente ans d'abolition des châtements corporels en Suède*. p. 3.
74. Ibid.
75. Ibid.
76. Des informations détaillées sur la légalité du châtement corporel des enfants dans tous les états et territoires sont disponibles sur le site de l'Initiative mondiale pour l'élimination de tous les châtements corporels infligés aux enfants. <www.endcorporalpunishment.org>
77. Banque mondiale, « Indicateurs du développement dans le monde : l'Indonésie ». Groupe de la Banque mondiale, Washington. <<http://data.worldbank.org/country/indonesia>>
78. Centre de recherche Innocenti du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Protecting Children from Violence in Sports: A Review with a Focus on Industrialized Countries*. UNICEF, Florence, juillet 2010, p. 20. <http://www.unicefirc.org/publications/pdf/violence_in_sport.pdf>
79. Pinheiro Paulo, Rapport mondial sur la violence envers les enfants. p. 10.
80. Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question de la violence envers les enfants, *Toward a World Free From Violence: Global Survey on Violence Against Children*. Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question de la violence envers les enfants, New York, octobre 2013, p. xix. <http://srsg.violenceagainstchildren.org/sites/default/files/publications_final/toward_a_world_free_from_violence.pdf>
81. Fonds des Nations Unies pour l'enfance, « Global Statistics on Children's Protection from Violence, Exploitation and Abuse ». UNICEF, New York, p. 3.
82. Fonds des Nations Unies pour l'enfance, « A National Study on Violence against Children and Young Women in Swaziland ». UNICEF, New York, octobre 2007. <http://www.unicef.org/swaziland/Violence_study_report.pdf>
83. Mikton Christopher et Butchart Alexander, « Child maltreatment prevention: a systematic review of reviews ». Département OMS prévention de la violence, du traumatisme et du handicap, Genève, février 2009. <<http://www.who.int/bulletin/volumes/87/5/08-057075/en/>>
84. Brown Brett B. et Bzostek Sharon, « Violence in the Lives of Children ». Child Trends DataBank, CrossCurrents numéro 1, août 2003, p. 4. <<http://catalystforchildren.org/pdf/Violence.pdf>>
85. Pronyk Paul M., et al., « Effect of a structural intervention for the prevention of intimate-partner violence and HIV in rural South Africa: a cluster randomized trial ». Organisation mondiale de la Santé, Lancet, vol. 368, novembre 2006, p. 1973-1983. <http://www.who.int/social_determinants/resources/articles/lancet_pronyk_kim.pdf>
86. Downie Andrew, « Brazil's New Closing Time ». Time, New York, 1er juin 2006. <<http://content.time.com/time/world/article/0,8599,1199963,00.html>>
87. Webster Daniel W., et al., *Evaluation of Baltimore's Safe Streets Program: Effects on Attitudes, Participants' Experiences, and Gun Violence*. Johns Hopkins Center for the Prevention of Youth Violence et Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health, Baltimore, janvier 2012, p. 7. <<http://www.rwjf.org/content/dam/web-assets/2012/01/evaluation-of-baltimore-s-safe-streets-program>>
88. Alkire Sabina, « Well-being, Happiness, and Public Policy ». Oxford Poverty & Human Development Initiative Research in Progress, Oxford, janvier 2013, p. 21. <<http://www.ophi.org.uk/wp-content/uploads/OPHI-RP-37a2013.pdf?79d835>>
89. Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, « Case Study: Breakthrough campaign Bell Bajao! » ONU-Femmes, p. 4. <http://www.endvawnow.org/uploads/browser/files/bell_bajao_case_study_english.pdf>
90. Ibid., pp. 1.
91. Ibid., pp. 5.
92. Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question de la violence envers les enfants, *Toward a World Free From Violence: Global Survey on Violence Against Children*. Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question de la violence envers les enfants, New York, octobre 2013, p. xix. <http://srsg.violenceagainstchildren.org/sites/default/files/publications_final/toward_a_world_free_from_violence.pdf>
93. Santos Pais Marta, « Message by United Nations Secretary-General, Ban Ki-moon for the Global Survey on Violence against Children ». UNICEF, New York, octobre 2013. <<http://srsg.violenceagainstchildren.org/page/920>>

SEPTEMBRE 2014

**Fonds des Nations Unies pour l'enfance,
Section de la protection de l'enfance**

**3 United Nations Plaza
New York, NY 10017, États-Unis**

<http://www.unicef.org/protection/>

**© Fonds des Nations Unies pour l'enfance,
septembre 2014**

ISBN: 978-92-806-4795-2